

Intempéries : la Protection civile appelle à la vigilance P. 4

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
AU MAGAZINE ALLEMAND
«DER SPIEGEL»**

«Macron a blessé la dignité des Algériens»

Lire l'article de El-Houari Dilmé page 2



**Sierra Leone: 98 morts
dans l'explosion d'un dépôt
de carburant** P. 24



**ROND À BÉTON
L'Algérie
premier
fournisseur
des Etats-Unis
en septembre** P. 4

**AU-DELÀ
DES CONSÉQUENCES
DE LA CRISE
SANITAIRE
«Dumping»
et «pratiques
discriminatoires»
dans le secteur
des assurances**

Lire l'article de
M. Aziza page 3

**EQUIPE
NATIONALE
Belmadi retient
une liste de
25 joueurs** P. 15



**Espagne : un vol
marocain dérouté
par des migrants
clandestins**



P. 24

DÉBAT



**«Ceuta et Melilla
sont marocaines
ou espagnoles ?»** P. 8

Par Youcef Dris

Le président Tebboune au magazine allemand «Der Spiegel» «Macron a blessé la dignité des Algériens»



El-Houari Dilmî

Le coup de froid entre Alger et Paris risque bien de s'installer dans la durée. Dans un entretien accordé, vendredi, au magazine allemand «Der Spiegel», le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est revenu sur la relation difficile avec la France. Le président algérien a reproché ses propos récents à Emmanuel Macron et «ne préserve pas d'apaisement entre les deux pays dans un avenir proche». «On ne touche pas à l'histoire d'un peuple, on n'honore pas les Algériens», s'est indigné Abdelmadjid Tebboune dans cet entretien. «Est-ce qu'il y avait une nation algérienne avant la colonisation française?». La déclaration blessante, relayée par le journal «Le Monde», avait provoqué le rappel de l'ambassadeur de l'Algérie à Paris, signe de relations de plus en plus tendues au cours des derniers mois. «M. Macron a blessé la dignité des Algériens.

Nous n'étions pas un peuple de sous-hommes, nous n'étions pas des tribus nomades avant que les Français viennent», a lancé le chef d'Etat. Il a encore rappelé que le Président français «avait reconnu la colonisation comme un crime contre l'humanité, et affirmé donc ne pas comprendre sa position selon laquelle l'Algérie entretient une rente mémorielle pour servir à son peuple une histoire officielle qui ne s'appuie pas sur des vérités ; il a repris le même

discours que tient le journaliste et auteur Éric Zemmour depuis longtemps», a reproché le président Tebboune.

Toujours selon le magazine allemand, Abdelmadjid Tebboune, «jure qu'il ne sera pas le premier à faire le pas pour améliorer les relations, sinon je perds tous les Algériens». Le magazine titre d'ailleurs son article «Quand Macron appelle, il ne décroche pas. Pourquoi?». «Aucun Algérien n'accepterait que je reprenne contact avec ceux qui ont formulé ces insultes», a-t-il répondu.

Interrogé sur une fin de crise bilatérale «bientôt», le Président algérien est catégorique: «Non». «C'est un problème national, ce n'est pas un problème du Président de la République», a-t-il estimé. En attendant, l'espace aérien algérien est toujours fermé aux avions français, ce qui rend plus longs les trajets pour se rendre au Niger ou au Mali, peut-être pour longtemps. «Peut-être que c'est simplement fini maintenant», a conclu le président algérien. Le magazine allemand rappelle également le passé colonial français en Algérie, «qui a toujours rendu les relations difficiles entre les deux pays». «Plusieurs tentatives de normalisation dans les années 1970 et 1980 ont été réduites à néant en 2005 avec la promulgation de la loi sur le rôle positif de la colonisation, bien qu'abrogée au bout d'un an. Quelques déclarations de Sarkozy puis Hollande sur les effets néfastes de la colonisation n'ont pas non plus suffi», écrit «Der Spiegel».

Les Allemands ne nous ont «jamais traités avec arrogance»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en exergue le «potentiel» existant dans la coopération en matière d'énergies renouvelables entre l'Algérie et l'Allemagne, un potentiel qui pourrait permettre d'approvisionner l'Europe entière en énergie solaire.

«Il y a (...) beaucoup de potentiel dans les énergies renouvelables. Avec l'aide de l'Allemagne, nous pourrions approvisionner l'Europe en énergie solaire», a affirmé le président Tebboune, dans un entretien à l'hebdomadaire allemand Der Spiegel.

A une question sur ses attentes par rapport au prochain gouvernement allemand dans le domaine de la coopération bilatérale, le chef de l'Etat a déclaré: «tout ce qui

est possible», affirmant que «l'Allemagne est un modèle pour nous à bien des égards».

Evoquant les secteurs de coopération pouvant être développés, il a cité, à titre d'exemple, celui de la santé. «Je voudrais que nous construisions ensemble un grand hôpital à Alger. Un établissement qui couvre toutes les spécialités de la médecine», a-t-il précisé, soulignant que l'Algérie serait disposée à financer une «grande partie» de ce projet.

Le président Tebboune s'est félicité de la qualité des relations politiques entre les deux pays. «Les Allemands nous ont toujours traités avec respect, ils ne nous ont jamais traités avec arrogance, et il n'y a jamais eu de désaccord sur la politique étrangère», a-t-il souligné.

Coronavirus 84 nouveaux cas et 2 décès

Quatre-vingt-quatre (84) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 73 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé samedi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 207.079, celui des décès à 5.941, alors

que le nombre de patients guéris est passé à 142.122. Par ailleurs, 20 patients sont actuellement en soins intensifs, a précisé la même source.

En outre, 26 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 2 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

ÉVÉNEMENT

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Botter en touche

res en exercice affirment tous qu'ils ont réalisé pas mal de belles choses pour leurs communes ! D'où le constat moral qui confirme que malgré la limitation de leurs prérogatives, quand ils le veulent vraiment, les maires peuvent un tant soit peu améliorer le quotidien des citoyens. Et les voix qui s'élèvent maintenant pour plaidier en faveur de plus de pouvoirs aux élus locaux peuvent-elles avoir une sincérité politique revendicative ? Bien avant que les concernés n'inscrivent cette réclamation sur leur agenda politique, les choses étaient bien admises sur ce plan, voire scellées, que cela soit par les articles de la Constitution, qui portent des changements tendant obligatoirement vers le renforcement du rôle des présidents des communes, ou par les autorités elles-mêmes, qui ont adopté au lendemain de la convocation du corps électoral pour les élections du 27 novembre prochain un projet d'ordonnance modifiant certaines dispositions du code communal, afin de les harmoniser avec le nouveau régime électoral, notamment dans ses aspects liés au président de l'Assemblée populaire communale et ses adjoints, et installé au début du mois d'octobre dernier des ateliers de révision du code de la commune et du code de la wilaya. Les partis bottent-ils en touche quand ils revendentiquent un droit pratiquement acquis ? Et, qui pour parler de l'encadrement des devoirs des élus locaux, qui méritent également qu'on s'y penche sérieusement ?

Publicité

Au-delà des conséquences de la crise sanitaire «Dumping» et «pratiques discriminatoires» dans le secteur des assurances

Le secteur des assurances en Algérie a enregistré un déclin d'un peu moins que 6 % durant l'année 2020, en raison de la pandémie de la Covid-19.



M. Aziza

Le marché a tenté de se relever durant cette année 2021, mais les résultats sont selon le PDG d'Alliance Assurances, Hassan Khelifati, en deçà de leur niveau d'avant-crise. Il relativise, cependant, en affirmant qu'aujourd'hui, le secteur a retrouvé une certaine stabilité, mais «on ne sait pas comment les choses vont évoluer, mais je pense qu'on va boucler cette année avec une certaine stabilité, mais sans progression», dit-il.

Au-delà des conséquences de la crise sanitaire, M. khlefati a dénoncé le «dumping» dans le secteur des assurances «des pratiques anticoncurrentielles» qui fragilisent davantage le secteur. Ainsi que des pratiques discriminatoires envers le secteur privée. Et de préciser que cette discrimination n'existe pas dans les textes et les déclarations officielles, mais dans la réalité et dans la pratique le monopole est là. Et d'affirmer que «nous essayons dans le secteur de mettre un terme au dumping, à la guerre des prix, mais aussi à la fuite en avant qui est pratiquée par certains acteurs».

Répondant aux questions des journalistes, en marge d'une rencontre sur «la politique de la concurrence et la lutte contre le monopole» organisée par le CNESE au niveau de l'Ecole supérieur d'hôtellerie et de restauration d'Alger, le PDG d'Alliance Assurances assure qu'une bataille quotidienne est menée pour mettre fin à des pratiques qui entrent l'épanouissement du secteur. Et ce, en essayant de «stabiliser» le marché, sachant que le marché algérien des assurances fait aujourd'hui moins d'un milliard de dollars, alors que notre marché doit faire 5 à 6 milliards de dollars. Le PDG d'alliance assurance explique

qu'on n'arrive pas à atteindre cet objectif en raison des pratiques anti-concurrentielles et par le fait que certains acteurs transgressent souvent les fondamentaux. Il a dans ce sens cité le dernier communiqué de l'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR) qui a parlé «des pratiques de réductions illimitées dans la branche automobile qui engendrent des déséquilibres techniques et financiers et réduisent la capacité des sociétés d'assurance à honorer les engagements pris envers leurs assurés, notamment en terme de durée de traitement et de niveaux de remboursements des dossiers sinistres». Ceci dit, affirme M. khlefati «le dumping a des conséquences néfastes sur la solvabilité de certaines compagnies d'assurances».

Il a tenu à préciser que les autorités publiques ont procédé, dernièrement, à la réforme du secteur des assurances par la révision de l'ordonnance 95-07 relative aux assurances. Et de signaler que le nouveau texte est enfin parcours, au niveau de l'APN et va passer incessamment. Le nouveau texte prévoit l'introduction de réformes majeures, selon notre interlocuteur, entre autres, rendre l'agence nationale de régulation du secteur des assurances indépendante du ministère des finances.

En soulignant qu'il s'agit la «d'une grande avancée» parce que, la régulation est aujourd'hui entre les mains du ministre des finances alors que lui-même est un acteur. Il a évoqué une autre nouveauté dans ledit texte, la fin des pratiques de vente à crédit qui aujourd'hui ont laissé des dizaines et des dizaines de milliards de dinars de créances impayées et où tout le monde est perdant, l'Etat, le trésor et les entreprises.

Coopération Trois accords signés entre l'Algérie et l'Italie

Trois accords dans les domaines de l'Education, de la Justice et de la sauvegarde du patrimoine culturel ont été signés par l'Algérie et l'Italie lors d'une cérémonie présidée samedi à Alger par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue italien, M. Sergio Mattarella, en visite d'Etat en Algérie.

Il s'agit d'un accord d'ouverture d'une école internationale italienne à Alger, signé, côté algérien, par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et, côté italien, par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Luigi Di Maio.

Un protocole de jumelage entre les Ecoles supérieures de la magistrature d'Algérie et d'Italie a été également signé lors de cette cérémonie par le directeur général de l'Ecole supérieure de la magistrature, Abdelkrim Djadi, et par le président de l'Ecole supérieure italienne de la magistrature, Giorgio Latanza. Ces accords ont été signés



Ph.: APS

Un accord-cadre a été, enfin, signé entre l'Ecole nationale supérieure de sauvegarde du patrimoine culturel et sa restauration de Tipasa (Alger) et l'Institut central de la restauration de Rome (Italie), respectivement par le directeur de l'Ecole nationale supérieure de sauvegarde du patrimoine culturel et sa restauration, Mohamed Cherif Hamza, et la directrice de l'Institut central de la restauration, Alexandra Marino. Ces accords ont été signés

à l'issue d'un entretien, en tête à tête, entre le président Tebboune et son homologue italien, élargi aux membres des délégations des deux pays. Le président italien, qui effectue une visite d'Etat de deux jours en Algérie, est arrivé dans la matinée de samedi à Alger à la tête d'une importante délégation. Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président Tebboune.

«Convergence de vues» sur toutes les questions d'intérêt commun

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a relevé samedi à Alger une «convergence de vues» entre l'Algérie et l'Italie sur toutes les questions d'intérêt commun, affirmant que les relations entre les deux pays sont «fortes» et seront «consolidées dans un futur très proche».

«Nous nous sommes mis d'accord sur tout», a déclaré d'emblée, à la presse, le président de la République à l'issue d'un entretien avec son homologue italien, M. Sergio Mattarella, en visite d'Etat en Algérie.

Animant conjointement un point de presse avec M. Mattarella, le président Tebboune a affirmé que les relations entre les deux pays sont «fortes et seront consolidées dans

un futur très proche». Il a noté, à cette occasion, une concorde de vues entre l'Algérie et l'Italie en matière de coopération économique, notamment dans le domaine des petites et moyennes entreprises, un tissu industriel faisant la réputation de l'Italie.

Le président Tebboune a exprimé, à ce propos, son «optimisme» quant à la prochaine réunion du Haut comité algéro-italien de sortir avec des résultats «positifs, applicables sur le terrain».

Concernant le renforcement de l'industrie algérienne notamment celle relative à la petite et moyenne entreprise, il a rappelé que deux ministres délégués se sont déjà rendus, à cet effet, en Italie, en l'occurrence ceux de la petite industrie et des startups.

Le chef de l'Etat s'est félicité, à cette occasion, des relations d'amitié fortes et solides existantes entre les deux pays.

Il a rappelé que ces relations sont «très anciennes» et se sont renforcées durant la guerre de libération nationale, sans oublier les aides de l'Italie à l'Algérie lors de la décolonisation noire, «un des rares pays à nous avoir soutenu», durant cette époque, a-t-il fait observer.

Le président Tebboune a également indiqué avoir abordé avec son homologue italien les questions régionales et internationales, relevant une «convergence de vues» notamment sur le dossier libyen.

Raïna Raïkoum
El-Houari Dilmî

A lors comme ça, tout le pays va se mettre à la langue arabe, pour divorcer avec ce «butin de guerre» qu'est le français ! Il paraît même que la Perfide Albion va nous aider à développer la langue de Shakespeare au pays de Mohamed Arkoun. Mais si d'aucuns voient dans le vice et la vertu (ces sables mouvants !), deux faces d'une même médaille, c'est parce que, sous nos latitudes particulières, c'est surtout l'avers de la médaille qui est bien plus laid que son côté

faussement fringant ! Il est connu que nos universités ferment la marche du top thousand des académies mondiales. Et même si l'on sait que ce n'est pas à l'école publique ni dans les universités que se fait la Révolution, force est de reconnaître que le Savoir, dans les campus algériens, est depuis longtemps en congé prolongé pour les uns, «forcé» pour les autres. A contrario de ce cerveau algérien rapatrié dans son pays pour suivre un entretien d'embauche par son ex-élève ; et comme soufflé au chroniqueur par cet autre universitaire-chercheur «en rade» depuis sa rentrée au pays d'un exil forcé au pays de l'oncle Sam, comment voulez-vous que nos meilleures idées ne viennent pas d'ailleurs, quand le Savoir et la

D'avers et de revers !

En tant que valeurs fondatrices de tout développement humain, n'ont plus cours sur le marché de dupes qu'est devenue l'université algérienne ?!

L'université n'étant pas seulement une usine à diplômes au rabais, quelle est la part de ces lieux du Savoir dans la stratégie nationale de développement ? Combien paie-t-on ceux qui sont chargés de penser pour nous ? Qui aujourd'hui se soucie de la recherche en Algérie ? Et puis chercher quoi, qui, comment, pourquoi, dans un pays où remplir sa panse est la première urgence nationale ? Et comme souligné avec à-propos par cet internaute ulcéré, comment s'étonner d'un tel gâchis, lorsque l'Algérie est le seul pays où ce sont les chercheurs, (qui ne trouvent rien !) qui recherchent toujours, et non pas, comme cela se fait ailleurs, à la demande des secteurs utilisateurs, qui doivent être les premiers à financer le progrès avant de goûter à ses fruits. Aussi vrai que dans un pays qui bouffe un argent, (impossible à compter), dans l'éducation et la formation de ses enfants, pour se retrouver avec des millions d'analphabètes sur les bras, 60 ans plus tard, pourquoi ne pas accorder une médaille en vermeille au revers, et un zéro de gauche pointé à l'avers... !

Intempéries La Protection civile appelle à la vigilance

La Direction générale de la Protection civile a appelé, samedi dans un communiqué, les citoyens à davantage de prudence et de vigilance suite au bulletin météorologique spécial (BMS) prévoyant de fortes chutes de pluies sur les régions côtières et intérieures du pays pouvant atteindre ou dépasser localement 120 mm.

Suite au bulletin météorologique spécial (BMS) de catégorie Orange émis par l'Office national de la météorologie prévoyant de fortes chutes de pluies sur les régions côtières et intérieures du pays où les quantités attendues de pluie sont estimées entre 60 et 80 mm et pouvant dépasser 120 mm, la Direction générale de la protection civile (DGPC) appelle les citoyens à davantage de prudence et de vigilance et à suivre les consignes de sécurité», a précisé la même source.

La DGPC a appelé les citoyens à suivre les bulletins météorologiques sur les médias et les réseaux sociaux, à s'éloigner des oueds et des poteaux électriques et à éviter les crues et les zones inondées aussi bien pour les piétons que pour les véhicules.

Les citoyens sont appelés également à dégager les cours d'eau à travers le nettoyement des avaloirs qui se trouvent devant leurs domiciles ou lieu de travail sans pour autant prendre le risque de curer des canaux d'assainissement, a recommandé la même source qui a appelé les citoyens à se mettre à l'abri dans des lieux sûrs, à éviter de sortir de chez eux ou de conduire leurs véhicules sauf en cas de nécessité tout en respectant les règles de conduite sécurisée dans de telles conditions.

Déficit hydrique 20 wilayas touchées

Les projets du secteur des Ressources en eau exigent un financement global de pas moins de 1.561 mds de DA à l'horizon 2024, a indiqué samedi le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni. Lors de son intervention devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat du projet de loi de finances 2022 (PLF), M. Hasni a indiqué que le secteur des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, aspire à obtenir, dans le cadre du plan d'action 2021-2024, une affectation budgétaire de l'ordre de 390 mds de DA annuellement, en vue de satisfaire des besoins financiers globaux estimés à 1.561 mds de DA, à l'effet de rattraper le retard dans la réalisation et la réhabilitation des infrastructures gelées». Ces besoins financiers se répartissent en 183,22 mds de DA pour le financement des projets relatifs à la mobilisation des ressources en eau, 855,90 mds de DA pour le financement des projets des grands transferts, 128,75 mds DA pour les projets de dessalement de l'eau de mer, 60,60 mds de DA aux projets d'irrigation agricole et 184,82 mds DA pour les projets d'alimentation en eau potable.

Ces besoins comportent, pour-

Dans le même contexte, les services de la Protection civile ont exhorté les conducteurs de véhicules à respecter les règles de conduite en veillant à observer la distance de sécurité et à réduire la vitesse en vue d'éviter les accidents de circulation.

Les mêmes services ont également exhorté tout un chacun à ne pas s'aventurer à traverser les routes inondées par les eaux, à ne sortir que pour les cas de nécessité absolue, notamment pour les enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de pathologies chroniques, à éviter l'affolement, à agir avec calme face à toute situation d'urgence et à éviter de tomber dans le danger du tueur silencieux (éviter d'être incommodé par le monoxyde de carbone), et ce, en laissant des bouches d'aération et à surveiller les enfants à l'intérieur des maisons, en vue d'éviter les accidents domestiques.

Dans le même contexte, la DGPC a attiré l'attention à la nécessité de faciliter les interventions de ses services, en leur cédant le passage et éviter de se rassembler sur les lieux du danger. La Direction générale de la Protection civile a mis à la disposition des citoyens les deux numéros 1021 ou le 14, pour appeler les secours en cas d'incident, et ce en précisant la nature de l'incident et l'adresse exacte.

Exportations hors hydrocarbures Des prévisions de plus de 4 milliards de dollars

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a affirmé samedi que "l'Algérie qui prévoit une hausse de ses exportations hors hydrocarbures à plus de 4 milliards USD à fin 2021, mise sur la pérennité de cette croissance". "L'enjeu majeur pour le Gouvernement consiste actuellement à garantir la pérennité de la croissance enregistrée en matière d'exportations hors hydrocarbures pour les années à venir", a précisé M. Rezig dans une déclaration à la presse en marge du salon "Algeria investment conference" organisé au Centre inter-

national des conférences (CIC) d'Alger. Il a en outre rappelé que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont franchi en 2020 le seuil de deux (2) milliards USD, avant de s'élever en 2021 à 3,4 milliards USD jusqu'au mois de septembre, pour passer d'ici à la fin de l'année en cours à 4 et 4,5 milliards USD. "Nous espérons que ces chiffres vont doubler et maintenir leur croissance pour les années à venir", a-t-il dit. M. Rezig a indiqué à ce titre que ces données permettent à l'Algérie d'augmenter son quota sur le marché africain, estimé à 300 milliards USD.

Dans ce sillage, il a affirmé miser sur la participation des opérateurs algériens aux différents salons et manifestations qui seront organisés en Afrique en vue de promouvoir les produits nationaux, notamment en Afrique du Sud et au Sénégal.

Evoquant la stratégie de la promotion des exportations, le ministre a rappelé la large opération d'"assainissement" des différents textes juridiques régissant ce domaine.

Enfin, M. Rezig a souligné que ce chantier était toujours ouvert, avec un taux d'avancement dépassant les 70%.

Alger Une bande de quartier démantelée à Sidi Abdallah

Les éléments de la Gendarmerie nationale à Alger ont mis hors d'état de nuire, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, une bande qui activait au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdallah où ils sèment également la terreur à l'aide d'armes blanches, suite à quoi une formation adaptée, a été mobilisée, constituée d'éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, appuyée par des unités spécialisées».

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes dont le démantèlement des bandes de quartiers qui s'adonnent au trafic de drogues dans les différents quartiers de la capitale, les éléments de la Gendarmerie nationale (Alger) ont interpellé les membres d'une bande qui activait dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah», précise le communiqué. L'opération a été

rendue possible suite à des informations faisant état d'un groupe d'individus s'adonnant au trafic de drogues et de stupéfiants dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah où ils sèment également la terreur à l'aide d'armes blanches, suite à quoi une formation adaptée, a été mobilisée, constituée d'éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, appuyée par des unités spécialisées».

Rond à béton L'Algérie premier fournisseur des Etats-Unis en septembre



L'Algérie a occupé la 1^{er} place sur la liste des pays fournisseurs des Etats-Unis en rond à béton, pour le mois de septembre 2021, selon des données officielles américaines rapportées par l'Union arabe du Fer et de l'Acier (UAF) sur son site officiel. Les chiffres préliminaires émanant du Département du commerce des Etats-Unis font ressortir que le total des importations des Etats-Unis en rond à béton, s'est élevé à 143,950 ton-

nes en septembre passé, dont 42,662 tonnes en provenance d'Algérie.

Les mêmes données indiquent que les importations des USA en rond à béton algérien, se sont élevées à 13,846 tonnes en août.

En plus de l'Algérie, figurent parmi les autres pays exportateurs de rond à béton vers les USA pour le mois de septembre, la Turquie (40,471 tonnes), le Mexique (36,707 tonnes), la République dominicaine (11,772 tonnes) et le Costa Rica (5,119 tonnes). Le total des importations des Etats-Unis en rond à béton a augmenté de 69,7 %, comparativement en août et de 268,3 %, comparativement aux niveaux atteints en septembre 2020. En termes de valeur, le total des importations américaines en rond à béton est estimé à 115,6 millions USD pour le mois de septembre, contre 69,2 millions USD en août et 18,9 millions USD en septembre 2020.

Guerre du Tigré Le gouvernement appelle à des «sacrifices» pour «sauver» l'Ethiopie

L'Ethiopie doit être prête à "des sacrifices" pour "sauver" le pays, a déclaré samedi le Premier ministre Abiy Ahmed, alors que les combats ont redoublé dans le Nord entre forces gouvernementales et rebelles tigréens qui menacent de marcher sur la capitale.

Il y a des sacrifices à faire, mais ces sacrifices sauveront l'Ethiopie", a écrit Abiy Ahmed dans un bref message sur Twitter.

"Nous avons connu les épreuves et les obstacles et cela nous a rendus plus forts", a-t-il ajouté, en assurant: "Nous avons plus d'alliés que ceux qui se sont tournés contre nous". "Mourir pour notre souveraineté, notre unité et notre identité est un honneur. Il n'y a pas d'Ethiopianité sans sacrifice", a également exhorté le service de communication du gouvernement sur Twitter. Ces déclarations interviennent au lendemain de la création d'une alliance entre neuf organisations rebelles issues de diverses régions et ethnies d'Ethiopie, bâtie autour du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) qui combat les forces gouvernementales depuis plus d'un an. Ce "front uni" a pour but de "renverser le régime" d'Abiy Ahmed, a déclaré Berhane Gebre-Christos, représentant du TPLF lors de la signature de cette alliance à Washington.

Le week-end dernier, le TPLF a revendiqué la prise de deux villes stratégiques dans la région de l'Amhara, où ses combattants ont progressé après avoir repris leur bastion du Tigré en juin. Le TPLF a affirmé mercredi avoir atteint la localité de Kemissie, à 325 kilomètres au nord de la capitale Addis Abeba, où il a rejoint l'Armée de libération oromo (OLA), groupe armé de l'éthnie oromo. Les deux organisations n'ont pas exclu de marcher sur Addis Abeba.

DÉCLARATION COMMUNE À L'ONU

Le gouvernement, qui a décrété mardi l'état d'urgence dans tout le pays, a démenti toute avancée rebelle majeure et toute menace sur la capitale, assurant qu'il allait gagner cette "guerre existentielle". La porte-parole du Premier ministre, Billene Seyoum, a fustigé vendredi un "discours alarmiste", alimenté par une "désinformation" du TPLF destinée à créer "un faux sentiment

d'insécurité". Les deux camps restent sourds aux appels internationaux à un cessez-le-feu et à des négociations, relayés par l'émissaire américain pour la Corne de l'Afrique, Jeffrey Feltman, présent dans la capitale éthiopienne. Face à cette escalade, plusieurs ambassades, dont celles des Etats-Unis, d'Arabie Saoudite, de la Suède et de la Norvège, ont demandé à leurs ressortissants de quitter l'Ethiopie.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé vendredi "à mettre fin aux hostilités et à négocier un cessez-le-feu durable", dans une déclaration commune rare depuis le début des combats il y a un an. Le 4 novembre 2020, Abiy Ahmed, prix Nobel de la paix 2019, a envoyé l'armée au Tigré pour destituer les autorités régionales issues du TPLF, qu'il accusait d'avoir attaqué des bases militaires.

Il a proclamé la victoire le 28 novembre. Mais en juin, les combattants du TPLF ont repris l'essentiel du Tigré et poursuivi leur offensive dans les régions



voisines de l'Afar et de l'Amhara.

TENDANCES TWITTER DÉSACTIVÉES

Les combats, qui ont fait des milliers morts et des centaines de milliers de déplacés, ont plongé le nord du pays dans une profonde crise humanitaire. Selon l'ONU, au moins 400.000 personnes sont au bord de la famine au Tigré, où aucune aide n'a pu parvenir depuis le 18 octobre.

Ce conflit a également exacerbé les rivalités ethniques, notamment sur les réseaux sociaux où essaiment les discours guerriers et les appels à la haine.

Twitter a annoncé samedi avoir "temporairement désactivé" en Ethiopie sa rubrique "Tendances",

qui regroupe les tweets les plus violents sur un sujet, en raison de "la menace imminente d'atteintes physiques". "Inciter à la violence ou déshumaniser les gens est contraire à nos règles", affirme le réseau social. Mercredi, Meta, la société-mère de Facebook, avait indiqué avoir supprimé un message d'Abiy Ahmed daté de dimanche appelant à "enterre" le TPLF. L'annonce de l'état d'urgence a également déclenché une vague d'opérations policières. Amnesty a dénoncé ces mesures d'urgence qui constituent, selon elle, un "plan d'escalade des violations des droits humains".

Des milliers de Tigréens ont été arrêtés depuis mardi, ont affirmé à l'AFP des avocats. Les autorités affirment cibler uniquement les soutiens du TPLF.

Bangladesh La peur aux trousses dans les camps de réfugiés rohingyas



Des taches de sang de Mohib Ullah sont encore visibles là où ce militant rohingya pacifiste a été assassiné fin septembre, lui qui défendait la cause de 850.000 de ses compatriotes de Birmanie, exilés et réfugiés au Bangladesh où ils survivent dans la peur et la misère. Encore sous le choc de ce meurtre, Mohammad Noor, l'un des principaux membres de l'Arakan Rohingya Society for Peace and Human Rights (ARSPH) que le défunt dirigeait, reçoit constamment des menaces de mort. "Ils sont partout. Ils peuvent nous pourchasser comme ils l'ont fait pour abattre impudiquement notre chef et tant d'autres personnes", déclare à l'AFP M. Noor, dissimulé derrière un pseudonyme. Il refuse d'être filmé et photographié, craignant pour sa vie.

Pour M. Noor, ce "ils" désigne l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan (Asra), groupe d'insurgés rohingyas contre l'armée birmane, prônant la lutte armée.

L'Asra nie toute responsabilité dans l'assassinat de Mohib Ullah le pacifiste.

La plupart des Rohingyas, minorité ethnique musulmane, a trouvé refuge au Bangladesh à partir de 2017, après avoir fui une violente campagne de répression en Birmanie, pays à

majorité bouddhiste où ils sont considérés comme des clandestins.

Refusant d'y retourner tant que la sécurité et l'égalité des droits ne leur seront pas assurées, les réfugiés préfèrent leurs cahutes de fortune et vivre dans des conditions insalubres, même dépourvus de tout.

LA NUIT APPARTIENT AUX GANGS

Pendant la mousson, les latrines débordent et se déversent dans les succédanés de rues. En été, les températures extrêmes provoquent des incendies qui ravagent tout en quelques minutes. Le jour, les autorités du Bangladesh assurent une certaine sécurité.

Mais la nuit, les camps tombent aux mains des gangs - prétendument liés à l'Asra - qui y font transiter des quantités d'amphétamines valant des millions de dollars en provenance de Birmanie.

"Le scénario diffère dès que le soleil se couche", explique à l'AFP Israfil, réfugié rohingya. La nuit offre "de longues heures durant lesquelles ils font ce qu'ils veulent".

Dans ce contexte, M. Ullah et son associa-

tion ont discrètement documenté les crimes de l'armée birmane subis par leur peuple, tout en agissant pour l'amélioration des conditions de vie dans les camps.

Ancien instituteur, il s'était fait connaître en 2019 en organisant une manifestation ralliée par 100.000 personnes marquant leurs deux années d'exil. Cette année-là, il avait été invité à la Maison Blanche par le président Donald Trump et avait pu également plaider sa cause devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

Sa popularité, notamment auprès de la presse internationale, a été mal vécue par l'Asra, considérant que l'association pacifiste de Mohib Ullah menaçait leur position prônant la lutte armée, estimant ses partisans et les défenseurs des droits.

CARNAGE

"C'était une épine dans le pied de l'Asra. Ils ont pris peur lorsqu'il a étendu (la présence de) son groupe à tous les camps. Son immense popularité a également effrayé l'Asra", souligne Nur Khan Liton, l'un des principaux défenseurs des droits de l'homme au Bangladesh. Trois semaines après son meurtre, des hommes armés ont abattu sept personnes dans un séminaire musulman qui auraient refusé de s'acquitter d'une taxe de protection exigée par l'Asra.

"Ce carnage porte toutes les marques de l'Asra. Le groupe avait déjà massacré au moins deux éminents religieux musulmans parce qu'ils ne soutenaient pas la lutte armée de l'Asra", raconte un important militant rohingya, ayant requis l'anonymat. "L'Asra a perpétré ces meurtres pour s'assurer le contrôle total des camps. Après le dernier carnage, tout le monde semble s'être tu".

Le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) a exhorté les autorités du Bangladesh "à prendre des mesures immédiates pour améliorer la sécurité dans les camps".

"Cela inclut l'enquête, l'arrestation et la poursuite en justice, conformément à la loi, des personnes responsables, les commanditaires et les auteurs de ces violentes attaques", a

précisé le HCR.

Le bataillon d'élite de la police chargé de patrouiller dans les camps conduit une vague d'opérations et éliminé des dizaines de trafiquants de drogue rohingyas présumés.

Et bien que des dizaines de personnes aient été arrêtées en lien avec le meurtre de Mohib Ullah, la police nie la responsabilité de l'Asra, l'imputant à de simples "rivalités".

"L'Asra n'a aucune présence dans les camps", a insisté auprès de l'AFP Naimul Haque, le commandant du camp de Kutupalong.

«PEUR EXTRÊME»

Les membres de l'ARSPH sont loin d'être rassurés et redoutent que leurs craintes ne soient pas entendues. Certains murmurent même que l'Asra et les forces de sécurité du Bangladesh sont de mèche, ce que Dacca dément avec véhémence.

Kyaw Min, l'un des principaux dirigeants rohingyas, affirme que la police aide l'Asra à "régnier" la nuit, restant "commode" absente durant ses "méfaits".

Un mois avant sa mort, Mohib Ullah avait envoyé une lettre aux autorités du Bangladesh, lue par l'AFP, mais qui n'a pu être authentifiée de manière indépendante.

Il y livrait le nom de 70 membres de l'Asra agissant dans les camps et expliquait que ses collègues et lui-même craignaient pour leur vie. Le commissaire aux réfugiés du Bangladesh, Shah Rezwan Hayat, et le responsable du camp, Atiqul Mamun, disent n'avoir jamais reçu cette lettre.

Les forces de sécurité du Bangladesh ont cependant déplacé au moins six familles de hauts dirigeants rohingyas, dont celle de Mohib Ullah, craignant qu'elles ne soient prises pour cible. "Nous pensions que nous serions en sécurité au Bangladesh. Mais maintenant on se demande quand les tueurs vont frapper à nos portes", regrette le militant Sa Phyothida auprès de l'AFP.

"Comme au temps du génocide en Birmanie en 2017 où nous vivions dans la peur des escadrons de la mort, nous vivons maintenant dans une peur extrême".

Révision de l'Accord d'association Algérie/Europe : divergences et intérêts géostratégiques



Par Abderrahmane Mebtoul *

Il s'agit de comprendre, afin de prévoir toutes les incidences de l'Accord de l'Algérie pour une zone de libre-échange avec l'Europe restrictif à une région, incluant des volets culturels et politiques et les accords avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui concerne à la fois les flux de marchandises mais récemment les flux de capitaux, la propriété intellectuelle et les services. C'est dans ce cadre que l'Accord signé le 01 septembre 2005, que le président Abdelmadjid TEBBOUNE vient de réitérer au dernier conseil des ministres le 31 octobre 2021, de réétudier les clauses de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européenne, selon une approche « gagnant-gagnant », orientations qu'il avait déjà données par le passé, orientations quoi n'ont pas été appliquées; je cite l'APS d'août 2020 « le Conseil des Ministres présidé par le président Abdelmadjid TEBBOUNE considère nécessaire de réévaluer les volets économique et commercial de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) qui n'a pas réalisé les objectifs attendus en matière d'investissements européens en Algérie ».

1. FONDEMENTS DE L'ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE/ EUROPE

Tous les accords de libre-échange Europe, monde arabe, Afrique s'inscrivent dans le cadre des nouvelles mutations géostratégiques internationales et l'Algérie devra s'y adapter si elle veut éviter sa marginalisation. Il s'agit de comprendre qu'aujourd'hui, ce sont les entreprises qui compétitionnent pour les Etats-Nations. Face à ce mouvement et cette dynamique, où l'accumulation en ce XXI^e siècle se fonde sur le savoir et l'entreprise dominée par des segments personnalisés et les producteurs de symboles, nous restons en Algérie spectateurs d'une pièce de théâtre qui se joue sans nous mais qui nous concerne tout autant.

Insérer l'Algérie dans l'économie mondiale c'est d'abord situer les enjeux puis connaître les règles du jeu de la globalisation. Ce renouveau stratégique doit nécessairement s'accompagner d'un reengineering global qui s'appuiera sur plusieurs leviers dont principalement : la culture des affaires internationales; la maîtrise du processus des réformes; la mise en place d'un système d'information économique et de veille technologique. L'accord d'association

Dans la pratique des relations internationales n'existent pas de sentiments mais que des intérêts et même un pays comme la France pour les 50 milliards d'euros de marché des sous-marins vient de l'apprendre à ses dépens.

entre l'Algérie et l'Union Européenne comprend un préambule et 110 articles. Les neuf titres couvrent les domaines suivants: 1.-Le dialogue politique (articles 3-5) - 2. La libre circulation des marchandises (articles 6 - 29). 3. Le commerce des services (articles 30-37) - 4. Les paiements, capitaux, concurrence et autres dispositions économiques (articles 38- 46) - 5. La coopération économique (Articles 47-66) - 6. La coopération sociale et culturelle (articles 67-78) - 7. La coopération financière (articles 79-81) - 8. La coopération dans les domaines de la justice et affaires intérieures (articles 82-91) - 9.

Les dispositions institutionnelles, générales et finales (article 92)- Annexe1- Font agricoles et produits agricoles transformés relevant des chapitres 25 à 97 du tarif douanier visés aux articles 7 et 14 de l'accord; - Annexe2: Les produits industriels originaires de l'Algérie (article 8 de l'accord). (Annexe3: la liste des produits industriels originaire de la Communauté visés à l'article 9.2 de l'accord d'association - Annexe 4: les produits soumis au Droit Additionnel Provisoire (D.A.P), cité à l'article 17.4 de l'accord d'association: -Annexe 5: modalités d'application de l'article 41.1/a et b de l'accord d'association, relatif à la concurrence et autres questions partie intégrante de l'accord les six annexes suivantes: Annexe1: les produits économiques entre l'Algérie et la Communauté.- Annexe 6: la protection de la propriété intellectuelle industrielle et commerciale.

Font également partie intégrante de l'accord les 7 protocoles suivants: Protocole 1: Relatif au régime applicable à l'importation dans la Communauté des produits agricoles originaires d'Algérie visés à l'article 14.1 de l'accord. Ce protocole est réparti en 2 annexes; - Protocole 2: Relatif au régime applicable à l'importation en Algérie des produits agricoles originaires de la Communauté visés à l'article 14.2 de l'accord; - Protocole 3: Relatif au régime applicable aux produits de la pêche originaires d'Algérie importés dans la Communauté, visés à l'article 14.3 de l'accord; - Protocole 4: Relatif au régime applicable aux produits de la pêche originaires de la Communauté importés en Algérie visés à l'article 14.4 de l'accord; - Protocole 5: Concerne les échanges commerciaux des produits agricoles transfor-

més entre l'Algérie et la Communauté visés à l'article 14.5 de l'accord. Ce protocole est réparti en 2 annexes Protocole 6: Relatif à la définition de la notion de « produits originaux » et aux méthodes de coopération administrative. Ce protocole lui-même est réparti en huit titres et sept annexes. Analysons quelques articles. L'article 32 stipule que l'Algérie réservé à l'établissement de sociétés communautaires sur son territoire un traitement non moins favorable que celui accordé aux sociétés de pays tiers ; qu'elle réserve aux filiales et succursales de sociétés communautaires établies sur son territoire, conformément à sa législation, un traitement non moins favorable, en ce qui concerne leur exploitation que celui accordé à ses propres sociétés ou succursales ou à les filiales ou succursales algériennes de sociétés de pays tiers, si celui-ci est meilleur.

Quant à l'article 37, il stipule que les parties évitent de prendre les mesures ou d'engager les actions rendant les conditions d'établissement et d'exploitation de leurs sociétés plus restrictives qu'elles ne l'étaient le jour précédent la date de signature du présent accord. Les parties s'engagent à envisager le développement de présent titre dans le sens de la conclusion d'un accord d'intégration économique au sens de l'article V de l'AGCS. Pour formuler ses recommandations, le conseil d'association tient compte de l'expérience acquise dans le mise en œuvre de traitement de la nation le plus favorisée et les obligations de chaque partie dans le cadre de l'AGCS, et notamment de son article V. l'article 39 met en relief que le communauté et l'Algérie assurent, à partir de l'entrée en vigueur du présent accord, la libre circulation les capitaux concernant les investissements directs en Algérie, effectués dans les sociétés constituées selon la législation en vigueur ainsi que le liquidation et le rapatriement de produit de ces investissements et de tout bénéfice en découlent.

Les parties se consultent et coopèrent pour la mise en place les conditions nécessaires en vue de faciliter la circulation des capitaux entre la communauté et l'Algérie et d'aboutir à sa libéralisation complète. Pour l'article 54 lié à la promotion et protection les investissements, il met en relief que la coopération vise le créa-

tion d'un climat favorable aux flux d'investissements et se réalise notamment à travers l'établissement de procédures harmonisées et simplifiées les mécanismes de co-investissement ainsi que les dispositifs d'identification et d'information sur les opportunités d'investissements, favorables aux flux d'investissements ainsi que l'établissement d'un cadre juridique favorisant l'investissement le cas échéant, par le conclusion entre l'Algérie et les états membres, les accords de protection les investissements et d'accords destinés à éviter le double imposition.

Bon nombre de clauses contenues dans cet Accord avec pour fondement la liberté des échanges, avec des dégrèvements tarifaires progressifs, se retrouvent au niveau des règles de l'OMC, des accords de libre-échange avec le monde arabe et l'Afrique. Concernant les négociations entre l'Algérie et l'Europe concernant l'Accord d'Association avec l'Europe ont connu de 2005 à 2021, des divergences qui se sont accentuées suite aux décisions du gouvernement courant 2009 de postuler 51 pour cent aux Algériens dans tout projet d'investissement, l'Europe ayant indiqué que la part de l'UE dans les importations de l'Algérie a régressé au bénéfice de la Chine avec un important déficit commercial au dépend de l'Algérie, que pour toute analyse objective, qu'il faille inclure les importations européennes de pétrole et de gaz et qu'en dehors des hydrocarbures que peut exporter l'Algérie en direction de l'Europe et que si l'Algérie n'a pas tiré profit de l'Accord d'Association, c'est parce que les réformes structurelles n'ont pas été menées.

Pour l'Algérie c'est l'Europe qui n'a pas rempli ses engagements avec un déséquilibre croissant de sa balance commerciale hors hydrocarbures s'étant engagée à favoriser une économie diversifiée et que l'Algérie a toujours plaidé pour le renforcement du «dialogue et de la concertation» entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) en vue de «densifier» les relations bilatérales dans l'intérêt mutuel et l'équilibre des intérêts afin de faire face aux défis communs de sécurité et de développement dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, ne voulant pas être considérée comme un simple marché.

Suite en page 7

* Professeur des universités,
expert international

Révision de l'Accord d'association Algérie/Europe : divergences et intérêts géostratégiques



Suite de la page 6

Pour l'Algérie, l'Accord sur le commerce extérieur du pays sur 10 ans (2005-2015) montre que le cumul des exportations algériennes hors hydrocarbures (HH) vers l'UE atteint les 14 milliards de dollars (mds USD) durant cette décennie, alors que le cumul des importations algériennes auprès de l'UE s'est chiffré à 220 mds USD, avec une moyenne annuelle de 22 mds USD et que l'accord a engendré un manque à gagner de plus de 700 milliards de DA aux recettes douanières algériennes durant la même période.

Aux préoccupations soulevées par l'UE concernant ses parts de marché en Algérie suite aux mesures de rationalisation des importations prises par le gouvernement algérien dans un contexte bien particulier, cela n'est pas propre à notre pays comme en témoigne bien avant l'épidémie du coronavirus les mesures restrictives de bon nombre de pays tant pour les USA que l'Europe et les tensions avec la Chine, mais restant convaincu que les discussions engagées par les deux parties sur ce dossier permettront d'arriver à des solutions pragmatiques et acceptables qui prennent en ligne de compte les intérêts légitimes de chaque partie.

La volonté serait de « densifier » cette coopération, pour qui la démarche d'évaluation réclamée par l'Algérie ne vise nullement à remettre en cause l'Accord, mais, bien au contraire, à l'utiliser pleinement dans le sens d'une interprétation positive de ses dispositions permettant un rééquilibrage des liens de coopération. La nouvelle monture de la révision partielle de l'Accord, proposée par l'Union européenne ne remet nullement en question la modification l'Accord cadre, mais des recommandations qui permettraient de relancer la coopération entre l'Algérie et l'UE dans le but de mettre les relations économiques au centre de cette coopération, de donner à cet accord toute son importance et d'utiliser tout son énorme potentiel dans ses trois composantes: politique, économique et humaine.

L'Europe n'est pas contre une révision de l'Accord mais souhaite la création d'un cadre juridique stable et transparent, propice à l'investissement, ainsi que la réduction des subventions, la modernisation du secteur financier, le développement du secteur privé et du potentiel des partenariats public-privé. L'Europe se félicite de l'assouplissement introduit récemment par les autorités algériennes de la règle 51/49%, pour les secteurs non-stratégiques qu'il s'agira de définir avec précisions, attendant toujours les décrets d'application de la loi des hydrocarbures et le code des investissements (voir notre interview au quotidien EL

Moudjahid du 04 septembre 2020). En décembre 2020, lors de la 12ème session du Conseil d'association avec l'UE, l'Algérie avait assuré que la révision de l'accord doit se faire sur la base de l'équilibre, soulignant «la volonté de dialogue de part et d'autre».

2.- L'ALGÉRIE ET L'EUROPE, MALGRÉ DES DIVERGENCES, DEUX PARTENAIRES STRATÉGIQUES

Comme rappelé dans mes contributions (voir Google 2015/2018), après une réelle inquiétude de la communauté internationale où certains rentiers ont supposé sur la rupture de l'Accord qui lie l'Algérie à l'Union européenne, les responsables algériens ont été clairs. L'Algérie a introduit une série de mesures protectionnistes, invoquant une détérioration de la balance de paiements. L'Algérie qui a toujours respecté ses engagements internationaux, n'est pas question de rompre l'Accord d'Association qui la lie à l'Europe, étant en négociation pour un partenariat gagnant/gagnant, l'Europe ne devant plus considérer l'Algérie uniquement du point de vue d'un marché encore que la situation du pays reste toutefois tributaire de l'évolution des marchés d'hydrocarbures, des ventes dont le pays tire l'essentiel de ses revenus, en rappelant que la coopération énergétique, basée sur un protocole spécifique, est au centre de la coopération avec l'UE. Aussi malgré ces divergences conjoncturelles, il s'agit comme je l'ai souligné il y a quelques années lors d'une conférence, à l'invitation du parlement européen à Bruxelles, en novembre 2011 de dépassionner les relations car la stabilité des deux rives de la Méditerranée, nous impose d'entreprendre ensemble, l'Algérie et l'Europe étant deux partenaires stratégiques. C'est que l'Europe reste un partenaire clef pour l'Algérie comme en témoigne la structure du commerce extérieur de l'Algérie pour 2019 avant l'épidémie du coronavirus, l'année 2020 n'étant pas significative du fait de l'intensité de la crise mondiale.

En 2019, pour les principaux fournisseurs, les cinq premiers fournisseurs de l'Algérie représentent 50,33 % des importations globales, la Chine étant le principal fournisseur ayant contribué à hauteur de 18,25 % des importations de l'Algérie, suivie par la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne avec des parts respectives de 10,20 %, 8,13 %, 6,99 % et de 6,76 %. Pour les principaux clients, durant l'année 2019, les cinq premiers clients de l'Algérie représentent près de 50,85 % des exportations algériennes, la France étant le principal client de l'Algérie avec une part de 14,11 %, suivie par l'Italie, l'Espagne, la Grande Bretagne et la Turquie avec des parts respectives de 12,90 %, 11,15 %, 6,42 % et de 6,27 %.

curité supplémentaires aux frontières » selon l'exécutif européen dans son. (Voir nos interviews à l'American Herald Tribune du 28 décembre 2016 et au quotidien financier français, AfricaPresse 2019/2020 et le 10/08/2020 à la télévision américaine Al Hurra). Mais pour une stabilité durable au niveau de la région, des réformes de structures doivent avoir lieu avec pour finalité d'encourager l'investissement créateur de valeur ajoutée passant par la refonte du système socio-éducatif, le financier, le système financier, (douanier, fiscal, domaine, banques) l'administration centrale/locale et une nouvelle régulation sociale au profit des plus démunis. Il y a urgence d'objectifs précis et une nouvelle organisation institutionnelle afin de donner plus de cohérence à la politique socio-économique.

L'essence du blocage réside en Algérie au système bureaucratique que je qualifie de terrorisme bureaucratique, , qui produit d'ailleurs la sphère informelle fonctionnant dans un Etat de non-droit qui accapare 40% de la masse monétaire en circulation, contrôle 65% des segments de produits de première nécessité, existant des liens dialectiques entre l'extension de cette sphère et la corruption . Tout cela renvoie au manque de cohérence et de visibilité dans la démarche de la politique socio-économique qui freine non seulement les investisseurs étrangers mais également les investisseurs locaux sérieux qui peuvent accroître la valeur ajoutée interne et pas seulement se focaliser dans des investissements spéculatifs à court terme L'Algérie, si elle veut bénéficier de cet Accord, doit lever les contraintes d'environnement devant favoriser l'épanouissement de l'entreprise, seule source de création de richesses, permanentes et son fondement la valorisation du savoir.

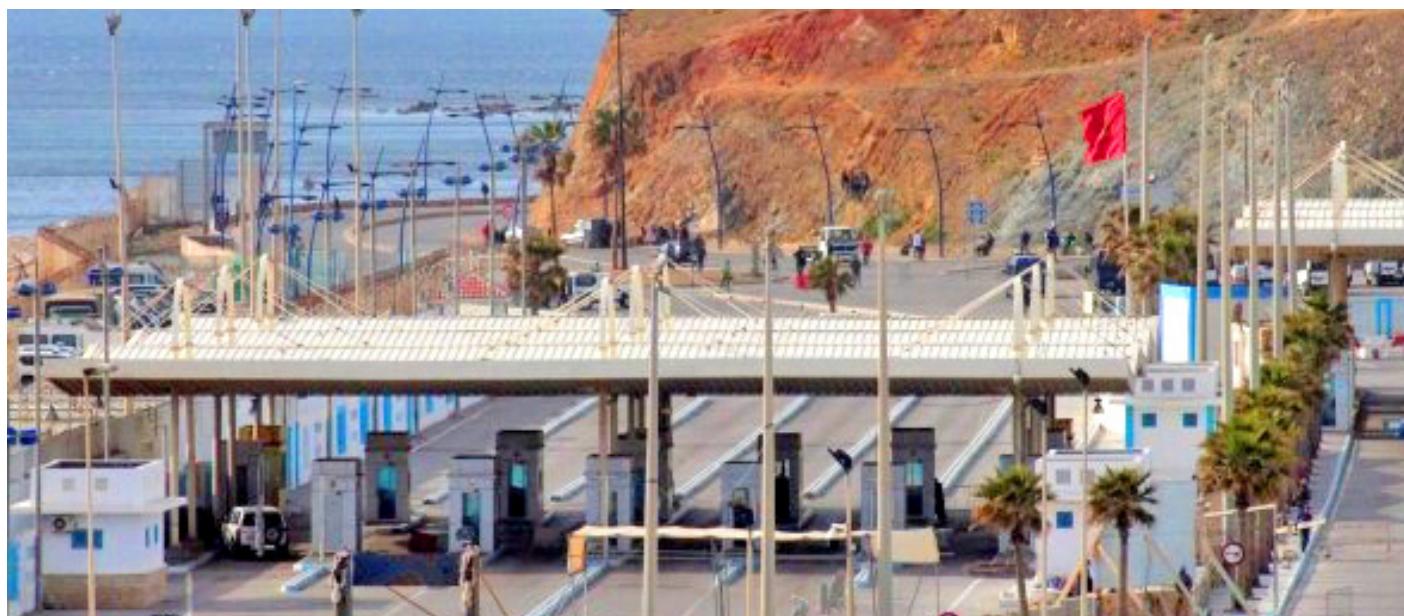
Cela implique une gouvernance rénovée donc à la refonte de l'Etat dont les fonctions nouvelles tenant compte d'une économie ouverte ne peuvent être celles d'un Etat jacobin (centralisation bureaucratique), impliquant de grands pôles économiques régionaux pour une participation plus citoyenne. Du fait du dossier stratégique qui engage la sécurité du pays, il est souhaitable qu'il soit piloté par un comité interministériel y compris la défense nationale, assisté d'experts indépendants, sous l'autorité soit du Président de la république et que décision finale soit prise en Conseil de sécurité. En ce XXIème siècle ce ne sont pas les États qui investissent, jouant le rôle de régulateur, mais les opérateurs qui sont mis par la logique du profit. Certes, les inquiétudes étant légitimes car les baisses tarifaires sont un manque à gagner à court terme du fait du dégrèvement tarifaire, mais devant raisonner en termes d'avantages comparatifs dynamiques à moyen terme. Invoquer la situation mono exportatrice de l'Algérie, ne tient pas la route, la majorité des pays de l'OPEP étant membres de l'OMC (97% du commerce mondial et 85% de la population mondiale). Pour bénéficier des effets positifs de l'Accord avec l'Europe que d'une éventuelle adhésion à l'OMC, sinon les effets pervers l'emporteront, il faut faire d'abord le ménage au sein de l'économie algérienne en accélérant les véritables réformes structurelles afin de dynamiser les sections hors rente, réformes qui se heurtent à la résistance des rentiers, les gagnants de demain n'étant pas ceux d'aujourd'hui.

En conclusion, il ne faut pas être utopique: les clauses de l'adhésion à l'OMC sont encore plus contraignantes que celles de l'Accord d'association avec l'Europe dont les voix déterminantes pour l'adhésion sont les voix de l'Europe et des USA. Suivant ce dossier depuis plus de 25 ans (voir nos interventions-métois www.google 1985/1990), l'Algérie et l'Europe étant deux partenaires stratégiques, je suis persuadé que grâce au dialogue productif les relations entre l'Algérie et l'Europe trouveront une solution garantissant les intérêts réciproques, loin de tout esprit de domination, afin de favoriser un partenariat gagnant-gagnant, la stabilité des deux rives de la Méditerranée et de l'Afrique , nous imposant d'entreprendre ensemble.

Abderrahmane Mebtoul

«Ceuta et Melilla sont marocaines ou espagnoles ?»

Comme deux verrues sur la face du royaume marocain, Ceuta et Melilla, ces deux villes géographiquement marocaines sont en réalité des possessions espagnoles au grand dam du palais royal et du peuple marocain.



Par Youcef Dris

Le 19 décembre 2020, le chef du gouvernement marocain avait expliqué lors d'une interview accordée à la chaîne Asharq News les contours de l'accord de normalisation conclu entre son pays et Israël, sous l'instigation de l'ancien président des États-Unis qui a reconnu «la souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental», pendant que le gouvernement espagnol demande pour sa part le respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, qui considèrent le Sahara occidental comme «un territoire non autonome» et prévoient la tenue d'un référendum d'autodétermination. À cet effet, Saad Eddine El Othmani voulant jouer les «gros bras» a affirmé que «Ceuta et Melilla sont marocaines, comme pour le Sahara [occidental]. «Le statu quo depuis cinq ou six siècles ne peut durer éternellement», estime M.EL Othmani, pour qui «le jour viendra où ce dossier sera ouvert à nouveau entre les deux pays». La réponse de l'Espagne fut cinglante, et est venue de la Première vice-présidente du gouvernement espagnol qui a réaffirmé 4 jours après cette sortie (le mercredi 23 décembre 2020) du chef du gouvernement marocain, la souveraineté totale de son pays sur Ceuta et Melilla, soulignant qu'elles étaient «espagnoles» et que les autorités marocaines le sait «parfaitemen». Lors d'un point presse à l'issue d'un conseil des ministres, la Première vice-présidente du gouvernement espagnol Carmen Calvo s'est exprimée sur la polémique suscitée par les propos du chef de l'exécutif marocain Saad Eddine El Othmani concernant la marocanité des deux enclaves espagnoles Ceuta et Melilla. En dépit des déclarations d'El Othmani, le ministre espagnol de l'Intérieur Fernando Grande-Marlaska a affirmé sur la radio Cadena Ser qu'il «n'y avait aucun problème» entre les deux pays. Et d'ajouter quant à la question de la souveraineté sur ces deux enclaves que «le gouvernement espagnol ne la discute même pas et personne ne la discute dans le pays». L'Espagne attend de tous ses partenaires le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de notre pays et elle a demandé [à l'ambassadrice marocaine] des explications sur les déclarations du Premier ministre marocain», a indiqué le ministère espagnol dans un communiqué publié à la suite de l'entretien. Les villes de Melilla et de Ceuta sont sous souveraineté espagnole depuis, respectivement, les XVI^e et XVII^e siècles. Elles sont les seuls vestiges des territoires africains anciennement contrôlés par l'Espagne. «Ces propos ne constituent pas une nouveauté» D'autres responsables marocains par le passé, avaient revendiqué timidement la marocanité des deux villes sans que l'exécutif espagnol -qui ne les prenait pas au sérieux,

n'aït procédé à aucune convocation d'un quelconque représentant du royaume à Madrid. Pourquoi alors la Première vice-présidente du gouvernement espagnol Carmen Calvo s'est exprimée le 23 décembre dernier, la controverse survient à un moment délicat dans les relations entre les deux pays, en particulier sur la question du Sahara occidental, ancienne colonie espagnole, revendiquée par Rabat au mépris des résolutions onusiennes qui tiennent compte du statut de ce «territoire non autonome» et qui prévoient la tenue d'un référendum d'autodétermination comme le revendent les Sahraouis et à leur tête tous les indépendantistes du Front Polisario. C'est la raison de ce pic de tension entre les deux parties qui ont relancé les désaccords sur cette question entre Rabat et Madrid.

UN PEU D'HISTOIRE

CEUTA

L'histoire de la chute des deux villes commence avec l'affaiblissement de l'émirat de Beni Al-Ahmar à Grenade au XVe siècle après JC, si bien que les Portugais occupent Ceuta en 1415, puis Melilla tombe entre les mains des Espagnols en 1497, et Ceuta est restée sous occupation portugaise jusqu'en 1580 lorsque l'Espagne a annexé le Royaume du Portugal. Ceuta est située sur la côte marocaine à l'entrée de la Méditerranée au détroit de Gibraltar, et a une superficie de 20 kilomètres carrés. En raison de son emplacement stratégique, elle a été contrôlée par les Romains en 42 après JC, et environ 400 ans plus tard, les Vandales ont expulsé les Romains de la ville. Plus tard, elle fut dominée par les Byzantins, puis les Goths d'Espagne. Le changement de souveraineté sur la ville s'est poursuivi jusqu'à ce que les Portugais l'occupent en 1415, dirigés par le prince Henri la Mer, qui visait à éliminer l'influence des musulmans dans la région, puis la ville est devenue espagnole lorsque le roi d'Espagne, Philippe II, a assumé le trône du Portugal en 1580. Et après que l'Espagne eut reconnu l'indépendance du Portugal, par le traité de Lisbonne en 1668, ce dernier céda Ceuta à l'Espagne. Après que le Maroc a obtenu son indépendance de l'Espagne et de la France en 1956, l'Espagne a conservé Ceuta, qui est une région autonome depuis 1995.

MELILLA

Melilla est située dans l'est du Maroc, près de la frontière algérienne, au large de la côte sud de l'Espagne. Sa superficie dépasse 12 kilomètres carrés et compte actuellement 70 000 habitants. C'était à l'origine un château construit sur une haute colline, à 500 kilomètres de la côte espagnole, et il est donc plus influencé par la culture marocaine

que, et le nombre de Marocains qui y vivent est plus que ceux qui vivent à Ceuta. Melilla est restée dans la province espagnole de Malaga jusqu'au 14 mars 1995, date à laquelle elle est devenue une région autonome. Selon le secrétaire d'État à l'Union européenne du ministère des affaires étrangères, Juan González Barba, le gouvernement espagnol envisage de renoncer au «régime spécial» dont bénéficient Ceuta et Melilla dans le cadre Schengen, l'espace européen sans frontières, ce qui signifierait que les résidents des wilayas (provinces) marocaines environnantes – Tétouan dans le cas de la première et Nador dans le cas de la seconde – auraient besoin d'un visa pour entrer dans les deux places espagnoles d'Afrique du Nord.

DES COMMUNES D'EUROPE EN AFRIQUE ?

Les petits territoires de Ceuta (19 km²) et de Melilla (12,3 km²) font partie intégrante du territoire espagnol : c'est ce que déclare la Constitution espagnole de 1978 et ce que confirme le statut de villes autonomes acquis en 1995 et qui les place pratiquement à égalité avec les communautés autonomes. En outre, depuis plus d'un siècle, les deux villes bénéficient également du statut de «ports francs» qui contribue à leur développement économique. Or, avec l'entrée de l'Espagne dans l'Union européenne (UE) en 1986, les «territoires de souveraineté espagnole» ont été intégrés à l'ensemble communautaire et Ceuta comme Melilla peuvent arborer fièrement à leur frontière un panneau indiquant «commune d'Europe». Ladhésion de l'Espagne aux accords de Schengen en 1991 a eu également des conséquences pour les deux villes autonomes, puisque l'Espagne s'est trouvée dotée, dans ce cadre, d'une frontière extérieure européenne. Mais pour les autorités marocaines, il est bien plus facile de s'attaquer à des civiles sans défense et à occuper des territoires sahraouis que de tenter de récupérer ces deux villes qui leur appartiennent géographiquement mais qui sont aux mains d'une puissance de l'envergure de l'Espagne ! Et pourtant, le nationalisme cherche des symboles autour de ce qui représente la souveraineté de l'État, et les frontières en font partie.

Les espaces frontaliers ; - à l'exemple de Ceuta et de Melilla sur le territoire marocain - sont la plupart du temps des espaces d'identités fortes et disputées en d'autres circonstances, mais aussi des lieux de proximité linguistique et culturelle diffuse avec «le voisin», au-delà de la frontière. Etant donné que l'Espagne exerce sa souveraineté sur Ceuta depuis 1580 et Melilla depuis 1496, et qu'en 1993, après l'entrée de l'Espagne dans l'Union européenne, ces villes ont acquis le statut de territoire autonome enclavé

en plein cœur du Maroc, il devient plus facile à ce royaume de revendiquer sa souveraineté sur les territoires autonomes sahraouis que sur ces deux régions marocaines. Mais qu'est-ce exactement que Ceuta et Melilla ? D'une superficie respective de 18,5 kilomètres carré et 12,3 kilomètres carré, ces anciennes possessions portugaises sont deux enclaves espagnoles situées sur la côte nord marocaine, ce qui en fait les seuls territoires européens ayant une frontière terrestre commune avec l'Afrique. Distantes de 380 kilomètres l'une de l'autre, elles comptent chacune environ 85.000 habitants et disposent du statut unique de villes autonomes depuis 1995. Depuis 1956, Rabat conteste, «timidement» leur rattachement au royaume espagnol, le considérant du bout des lèvres comme un vestige du colonialisme.

Régulièrement, des mesures de rétorsion, seules actions tentées par le Makhzen, sont mises en place, comme un blocus économique ou, à l'image de ce qui se passe actuellement, «un blanc-seing» en guise de représailles contre la politique Sahraoui de l'Espagne, délivré aux migrants pour qu'ils passent côté espagnol. Lorsque l'on sait que les provinces d'Alsace et de Lorraine ont été cédées par la France dans les limites définies par le traité de paix du 10 mai 1871 et que si elles n'ont pas été restituées à la France, elles auraient aujourd'hui le même statut que Ceuta et Melilla. Imaginons donc que l'Alsace-Lorraine qui était un territoire ALLEMAND, n'a pas été restituée à la France. Peut-on imaginer un seul instant que les français qui souhaitent se rendre en Alsace et en lorraine soient obligés de demander un visa à l'Allemagne ? Et plus près de nous, peut-on seulement imaginer que La Calle, El Kala et Mers El Kébir soient restées aux mains de la France et que les algériens (les bônois ou les Oranais) soient obligés de demander des visas à la France pour se rendre dans ces villes ? Impensable pour les algériens ! A quoi servira alors la souveraineté nationale ? Le simple fait que le chef du gouvernement marocain, Saad Eddine El Othmani, ait seulement pensé à l'éventualité d'une souveraineté sur «Ceuta et Melilla» en arguant que «c'est une question qui doit s'ouvrir», «elle reste en suspens depuis cinq ou six siècles» a provoqué l'ire de l'Espagne. Le ministère espagnol des Affaires étrangères a immédiatement convoqué l'ambassadrice du Maroc à Madrid, Karima Benyaih.

Depuis juin 2021, l'Espagne a serré la vis de nouveau. Les Marocains ne pourront plus rejoindre librement Ceuta et Melilla, comme par le passé. En cause, les présidents régionaux de ces deux enclaves espagnoles entendent mettre fin à l'exception sur l'accord de Schengen. Le royaume du Maroc qui considère que Ceuta et Melilla comme deux «villes occupées» n'ose rien tenter pour les récupérer, de peur de froisser des puissances «amies» comme la France et l'Angleterre et qui s'y opposeraient automatiquement. Sa «marche verte» n'a concerné que les territoires autonomes sahraouis, avec la bénédiction des pays cités ci-dessus. Entre temps, les relations diplomatiques entre l'Espagne et le Maroc se sont également tendues fin avril, depuis l'accueil en Espagne, du chef des indépendantistes sahraouis du Front Polisario venu pour des soins. Voulant pousser à l'escalade dans la région, le Maroc fait dans la provocation en s'en prenant à l'Algérie. Les derniers événements de l'été ont montré sa connivence avec des groupes terroristes algériens qu'il finance et protège, mais les récents incidents (bombardements le 1^{er} novembre 2021) contre des camionneurs routiers entre Ouargla et la Mauritanie provocant des morts algériens ne resteront sûrement pas sans représailles de l'Algérie qui estime que toutes les limites ont été dépassées et que son droit à la riposte sera à la hauteur de ces attaques meurtrières.

Quand la responsabilité ne suffit pas et l'autorité fait défaut !

(Deuxième partie sur la responsabilité)

Par Dr. Lakhdar Boukerrou*

Notre article du 09 septembre a été consacré à la notion d'autorité, et celui-ci aborde le thème de la responsabilité. Afin d'éviter toute confusion, nous épargnerons la responsabilité qui couvre des aspects de la vie, tels que la responsabilité morale, légale ou collective, la responsabilité des médias, etc., mais nous n'évoquerons que la responsabilité dans le travail et sa relation avec l'autorité.

QU'EST-CE QUE LA RESPONSABILITÉ DANS LE TRAVAIL ?

Harold Koontz (1909-1984) and Cyril O'donnell (1900-1976) définissent la responsabilité comme étant «une obligation et même un devoir moral pour un employé», qu'il soit manager ou subordonné, «de remplir la tâche qui lui est confiée.» La responsabilité commence dès qu'une tâche est attribuée à l'employé et se termine avec l'achèvement de cette tâche. Dans certains cas, «la responsabilité ne se termine que si l'employé quitte son poste, car occuper un poste est synonyme de responsabilité.» Donc la notion de devoir et ou d'obligation est hautement importante pour un subordonné au sein d'une organisation.

La responsabilité en tant que compétence se traduit par la volonté d'un employé de s'engager à s'acquitter de ses tâches en donnant le meilleur de lui-même. Le niveau de responsabilité d'un employé est donc primordial dans le monde du travail car il détermine l'efficacité d'une organisation. Il faut noter que la responsabilité découle d'une autorité de la part d'un supérieur qui assigne les tâches à ses subordonnés d'où la connexion entre autorité et responsabilité. Il est vrai que l'autorité n'est pas toujours déléguée à chaque employé mais la responsabilité est partie intégrale dans chaque poste de travail et dans l'obligation pour chaque employé d'accomplir les tâches qui lui sont attribuées. Faut-il encore que les employés aient le sens de la responsabilité.

En tant qu'employé, avoir le sens de la responsabilité dans le milieu du travail signifie que l'on peut compter sur vous pour accomplir vos tâches convenablement. Il faut avoir le sens de la responsabilité car la confiance que l'on vous accorde est fonction du niveau de responsabilité que vous prouvez dans l'exercice de vos fonctions. Une personne qui a le sens de la responsabilité est une personne qui a des capacités à prendre des décisions et de les assumer en relation avec les fonctions qu'elle occupe. Ce sens de la responsabilité qui est exercé par un individu au sein d'une organisation, s'exerce vis-à-vis de l'individu, des subordonnés, des supérieurs et de son organisation, d'où l'importance et la place qu'occupe la responsabilité dans le travail et dans le fonctionnement d'une organisation.

Le sens de la responsabilité a des implications directes sur le succès des employés et d'une organisation et même d'un pays. Pourquoi ? Parce qu'il a été démontré à maintes reprises que les organisations qui ne réussissent pas sont celles où les employés ainsi que les managers sont dépourvus du sens de la responsabilité et ne se soucient que peu du travail. Ils sont absorbés par d'autres préoccupations que la rentabilité et le service d'autrui.

Le sens de la responsabilité d'un employé est fonction de plusieurs facteurs tels que : (1) la solidarité avec la mission de l'organisation - on ne peut pas être un bon employé ou un bon manager si on n'est pas convaincu de la mission de l'organisation à laquelle on appartient ; (2) la capacité de reconnaître sa place dans l'organisation -- un manager et un subordonné ne sont pas au même niveau quand il s'agit de responsabilité ou d'autorité; (3) la volonté d'assumer ses actions au quotidien -- être capable d'identifier les raisons des échecs ainsi que des succès et de les assumer et reconnaître l'impact de ses actions. Cependant, je souhaite rappeler et insister que, si une organisation ne fonctionne pas convenablement,



ce n'est pas toujours la faute des employés mais celle du responsable qui n'arrive pas à mobiliser ses subordonnés autour de la mission qui lui est confiée. Si un employé n'arrive pas à assumer ses responsabilités à cause du manque de formation, ce n'est pas toujours sa faute non plus. Les techniques, les instruments, et les connaissances changent avec le temps d'où l'importance de la formation continue. Combien de managers prennent le temps de former leurs employés ? Or, nous savons tous qu'au sein de certaines organisations la formation continue fait défaut. Sachant que l'on ne peut pas faire du nouveau avec de l'ancien, il n'en résulte que le recyclage permanent de nos vieilles idées.

A court terme, on peut se sentir à l'aise en fuyant la responsabilité qui nous incombe ; mais à long terme, ce comportement peut se traduire par des conséquences désastreuses. Un employé, quel que soit son grade, se doit toujours de se poser les deux questions suivantes : «quel est ma responsabilité ?», et «envers qui suis-je responsable ?». Car plus on comprend l'importance et l'objet de notre rôle dans une organisation, mieux on tend à assumer cette responsabilité avec abnégation et plénitude.

Dans notre article sur l'autorité, nous avons mentionné qu'une personne qui a une autorité peut donner des ordres et des instructions à ses subordonnés. En revanche, une personne qui a une responsabilité reçoit des ordres. Cependant, et d'une façon générale, la responsabilité d'un employé, d'un manager ou autre, est toujours accompagnée par une certaine autorité dans la performance des tâches confiées à cette personne. De telles personnes sont responsables de leur propre performance. Pour cela faut-il encore qu'elles sachent identifier leurs tâches. Dans beaucoup d'organisations, les fiches de postes n'existent pas ; ce qui rend difficile la définition des responsabilités et la mesure de la performance. Dans des cas pareils, les employés et leurs managers naviguer à vue.

L'autorité est nécessaire afin qu'un subordonné puisse prendre les décisions adéquates pour accomplir ses tâches. L'autorité et la responsabilité peuvent être considérées comme inséparables, mais elles ont différents impacts

sur le fonctionnement d'une organisation. Si on donne la responsabilité à quelqu'un, on doit aussi lui donner l'autorité, peut-être pas toujours mais dans la majorité des cas. L'une sans l'autre mène vers l'inefficacité absolue, la perte de temps et de la ressource. Ces pertes ne se traduisent pas uniquement au niveau de l'organisation, mais vont jusqu'à atteindre les citoyens et les clients de cette organisation.

En fait, les managers dont les projets n'aboutissent presque jamais, sont ceux-là même à qui une autorité a été confiée mais qui n'ont pas assumé la responsabilité qui lui correspond. Ces managers «se noient dans un verre d'eau» dirais-je. Dans une bonne organisation, tous les membres de l'équipe, du simple employé au directeur, ont la responsabilité et l'autorité qui va avec. Néanmoins, si on donne plus d'autorité à un directeur ou à un employé par rapport à la responsabilité qu'il a, il en résulte un abus de pouvoir. Mais si la responsabilité est supérieure à l'autorité donnée à un employé, son travail ne sera pas accompli convenablement. Donc, il faut trouver un équilibre entre la délégation de l'autorité et l'attribution de la responsabilité. Il ne faut surtout pas oublier que plus on a d'autorité, plus on a de responsabilité.

Un agent de bureau, par exemple, a moins d'autorité - elle se limite à son travail - qu'un chef de service qui a plus d'autorité et de responsabilité. Le même raisonnement s'applique au directeur par rapport à son chef de service. Si l'autorité et les responsabilités sont bien définies, ni l'agent, ni le chef de service ne doivent se référer à leur supérieur. Ceci s'applique aussi pour le directeur qui ne doit se référer à sa tutelle pour de simples décisions/actions. Si une organisation se retrouve dans une telle situation cela veut dire que l'autorité n'est pas bien définie en son sein. Dans des cas pareils, l'autorité n'est pas en adéquation avec la responsabilité. La délégation de l'autorité par un supérieur à son subordonné ne peut être effective et efficace que si elle est en rapport avec la responsabilité du subordonné. L'autorité ne doit jamais être plus que la responsabilité. La réalité peut être tout à fait différente de ce principe et «c'est là où le bâton blesse».

Voilà un exemple qui illustre ce que je viens de décrire plus haut.

De bon matin, vous vous rendez dans une administration pour retirer un document ; on vous dit que l'agent est sorti en emportant la clé du tiroir de son bureau où se trouve le dit document dont vous avez besoin. Vous vous demandez pourquoi l'agent est sorti alors que le service vient juste d'ouvrir. Vous rentrez chez vous, et vous acceptez l'explication que l'on vient de vous donner. Vous revenez une deuxième fois, et vous êtes confronté à la même situation. Cette fois-ci on vous dit que personne ne sait où se trouve l'agent, mais il n'est pas dans son bureau. Vous demandez à parler au chef de service, mais il n'est pas dans son bureau non plus. Finalement, vous voyez un attroupement dans la cour autour d'une personne. Vous devinez que ça ne peut être que le chef de service. Une fois la foule dispersée, vous accoste cette personne qui s'avère être en fait le chef de service auquel vous expliquez votre situation. Sa réponse «Je ne peux rien faire pour vous, l'agent n'est pas là. Mais je peux vous amener au bureau du directeur afin que vous lui expliquiez votre situation.» Vous dites «Oui». Le chef de service lance au directeur «Ce monsieur a un problème». Vous intervenez pour dire que vous n'avez pas de problème ; «c'est le service qui a un problème puisque durant deux journées consécutives, il n'y avait pas d'agent pour recevoir le public et vous remettre votre document. Le directeur vous dit de façon forte aimable «Je comprends votre situation mais je ne peux rien faire pour vous.» Vous répondez «Comment cela vous ne pouvez pas gérer les agents, est-ce qu'ils font ce qu'ils veulent?». Malheureusement oui, Je ne peux pas gérer les agents ; on a tellement de problèmes avec eux» renchérit le directeur. Vous remerciez le directeur et son chef de service puisqu'ils ne peuvent rien faire, et vous rentrez chez vous agacé en vous disant que vous reviendrez autant de fois qu'il faudra dans cette organisation très peu efficace, et où les responsables ignorent les principes de management les plus élémentaires.

Dans cette organisation, le chef de service a la responsabilité du service mais pas d'autorité sur les agents ; le directeur a la responsabilité de l'administration mais pas d'autorité sur le chef de service aucun ne peut demander des comptes à l'autre. Ceci est un cas réel qui se répète des milliers de fois par jour sous différentes formes dans toutes sortes d'organisations ! L'autorité du chef de service doit lui permettre de discipliner l'agent, et le directeur doit pouvoir demander des comptes à son chef de service et prendre les dispositions nécessaires pour la prise en charge des besoins des citoyens. L'agent a la responsabilité d'accueillir le public et d'effectuer son travail comme il se doit. Malheureusement, ce n'est pas souvent le cas ; ce qui donne une administration totalement défaillante due au manque de responsabilité et d'autorité.

Ce qu'il faut retenir ! L'autorité peut être déléguée à un subordonné mais pas la responsabilité. Un manager reste toujours responsable du fonctionnement de son service, son organisation, etc., et de l'exécution des tâches puisque la délégation de pouvoir en aucun cas ne dégage un manager de sa responsabilité. Au manager, délégez avec prudence et rappelez-vous que votre responsabilité est toujours engagée. A l'employé, prenez vos tâches au sérieux car votre réputation et celle de votre organisation dépendent de votre performance. Ne dit-on pas, «Chacun son métier et les vaches seront bien gardées». En termes limpides, «si les managers et les employés prennent leur autorité et leur responsabilité à cœur et assurent leur travail convenablement, leur organisation deviendra inévitablement performante, car elle répondra aux besoins des personnes qu'elle est censée servir.»

TÉBESSA

Des écoles raccordées au gaz propane



Des écoles de la localité frontalière de Saf Saf Ouesra, au sud-est de la wilaya de Tébessa viennent d'être raccordées au gaz propane.

Une opération accompagnée par le renouvellement des appareils de chauffage, en abandonnant définitivement les très polluants appareils fonctionnant au mazout. Ainsi, 7 établissements scolaires du palier de l'enseignement primaire ont bénéficié de cette énergie gazière, un combustible propre.

Pour rappel, les services de la direction de l'Education ont mis en place un programme pour le raccordement de 122 établissements

éducatifs au gaz propane en les dotant de citernes, en particulier ceux situés dans les zones rurales. En attendant l'entrée en exploitation du gaz naturel. Une bouffée de chaleur pour des milliers de potaches et ce, à quelques jours de l'hiver. Des écoles localisées dans les zones d'ombre, épargnées sur les douars et mechtas, qui ont besoin d'un apport substantif en matière d'équipement en chauffage et transport et restauration scolaires, une condition sine qua non pour l'amélioration des conditions de scolarisation, un segment indispensable pour la réussite scolaire et la réduction des déperditions scolaires.

Vaccination du cheptel



Ali Chabana

Quelque 50.000 têtes d'ovins et de caprins ont été vaccinés contre la peste des petits ruminants (PPR) et 900 bovins contre la rage et la brucellose ou fièvre maltaise, sachant que cette dernière est une infection bactérienne qui se propage d'animaux infectés ou de produits d'animaux (laits) non pasteurisés à l'homme. Aussi les services vétérinaires de la DSA ont appelé les éleveurs afin de se rapprocher de ses unités au niveau des communes pour pouvoir bénéficier de la couverture vaccinale. Les mêmes services vétérinaires ont précisé que l'actuelle campagne de vaccination vise à protéger les ressources animales, notamment contre la brucel-

lose qui constitue une source de pertes de bovins. La campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants concerne les bêtes âgées de 4 à 8 mois. Il est conseillé aux éleveurs de procéder à l'isolement des bêtes touchées et ce, dès l'apparition des symptômes.

Les animaux infectés excretent le virus par les larmes, les sécrétions nasales, les expectorations et les matières fécales. La maladie se transmet par contact étroit entre animaux. Quant aux symptômes ils se manifestent à travers une fièvre subite, un abattement sévère et la perte de l'appétit. Pour rappel, la production animale représente près de 60% des activités agricoles dans la wilaya de Tébessa, avec un cheptel estimé à plus d'un million de têtes.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

02 rabie ethani 1443

El Fedjr
05h50

Dohr
12h32

Assar
15h24

Maghreb
17h48

Icha
19h09



AÏN DEFLA

Accidents de la route et délinquance: la police fait le bilan



Quatre personnes sont décédées et 173 autres ont été blessées dans 109 accidents de la route impliquant des vélos-moteurs survenus durant les neuf premiers mois de l'année en cours à Aïn Defla, a-t-on appris vendredi du chargé de communication et des relations publiques (CCRP) de la sûreté de wilaya. «Le dernier accident mortel en date est celui survenu le 15 octobre dernier à El Abadia (45 km au nord-ouest du chef-lieu de wilaya) au cours duquel un jeune (22 ans), roulant à grande vitesse et ne portant pas de casque de protection, est décédé après qu'il fut tombé sur sa nuque», a précisé le commissaire Sid Ahmed Kouadri au lendemain d'une campagne de sensibilisation sur les accidents de la route lancée à l'adresse des conducteurs de vélos-moteurs. L'excès de vitesse, les manœuvres dangereuses, le non-respect de la distance de sécurité ainsi que le non-port du casque de protection constituent les principales causes des accidents de la route impliquant des vélos-moteurs, a-t-il fait savoir.

S'attardant sur la campagne de sensibilisation ayant ciblé les conducteurs des vélos-moteurs du chef-lieu de wilaya sur les risques d'accidents, le même officier a noté que celle-ci a notamment été axée sur le respect du code de la route et de la nécessité du port du masque de protection. «Les règles du code de la route s'appliquent à tous les modes de déplacement y compris les vélo-

moteurs, et si les conducteurs ne roulaient pas trop vite et qu'ils portaient le masque de protection, la plupart des accidents pourraient être évités», a-t-il estimé. Observant que le vélos-moteur est particulièrement prisé de la part des jeunes au regard des avantages qu'il présente notamment en matière de facilité dans le déplacement, il a déploré une certaine «désinvolture» de la part de certains d'entre eux dans la conduite des motocyclettes. «Il est clair que les jeunes sont connus pour leur fougue et leur entraînement, mais sur la route, la moindre négligence en matière de respect des règles les plus élémentaires de la conduite peut avoir des conséquences fâcheuses aussi bien sur eux que sur les autres usagers de la route, d'où la pertinence de la campagne de sensibilisation que nous avons lancée», a soutenu M. Kouadri.

Les services de sécurité de Aïn Defla ont récemment mis fin aux activités d'une bande de malfaiteurs composée de trois individus (des repris de justice) pour «atteinte à l'ordre public, vol des appartements et violence et agression physique contre des citoyens», a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de la sûreté de wilaya. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité des bandes de quartiers, notamment s'agissant de la lutte contre l'atteinte à l'ordre public, le vol des appartements et les agressions physiques à l'arme blanche, les services de la troisième sûreté urbaine de Aïn Defla ont mis fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs composée de trois repris de justice, âgés entre 19 et 21 ans», a indiqué la même source. L'affaire remonte au début de la semaine en cours lorsque les éléments de la police ont reçu une plainte par le biais du numéro vert 15 48 de la part de l'une des victimes de la bande en question, laquelle a fait état de son agression et d'une tentative de vol de son domicile sis à la cité des 142 logements de Aïn Defla, a-t-on indiqué.

Après avoir pris les précautions d'usage, les policiers se sont rendus vers le lieu indiqué, réussissant, grâce à un haut degré de professionnalisme, à arrêter deux des membres de la bande, lesquels ont tenté vainement de prendre la fuite, a-t-on détaillé. Les investigations poussées des policiers leur ont permis d'arrêter un troisième membre de la bande au niveau de son domicile sis au chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des cinq individus portant sur les griefs de «création d'une bande de malfaiteurs», «port d'armes blanches prohibées», «menace et agression de citoyens» et vol, a-t-on détaillé. Présentés jeudi devant les instances judiciaires de Aïn Defla, les trois mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt dans l'attente de leur jugement, a-t-on conclu.

TIZI-OUZOU

Plus de 300 accidents corporels depuis le début de l'année

Un total de 308 accidents corporels impliquant des motocycles a été enregistré à Tizi-Ouzou depuis le début de cette année, a indiqué vendredi un communiqué de la sûreté de wilaya.

Lors de ces accidents, 10

personnes ont trouvé la mort et 352 ont été blessées, a précisé la même source qui a souligné que 73 autres accidents corporels ont été causés par des motocycles durant la même période.

Les services de la même sûre-

té ont également procédé durant la même période à 368 verbalisations pour non-port du casque par les motocyclistes ou leurs accompagnants, 188 pour non-présentation de documents d'assurance et 143 pour absence de permis de circulation.

Ils contestent l'arrêté ministériel fixant le modèle-type du contrat de location-vente

Sit-in des bénéficiaires des logements AADL devant la wilaya



J. Boukraa

Les bénéficiaires du logement en location-vente, programme AADL de la wilaya d'Oran renouent avec les sit-in. En guise de protestation contre l'arrêté ministériel n°73 fixant le modèle-type du contrat de location-vente pour les logements AADL publié en septembre dernier sur le Journal officiel, un regroupement a été organisé hier matin devant le siège de la wilaya. Ces derniers sollicitent l'intervention du président de la République pour annuler ou modifier cet arrêté et fixer définitivement le prix des logements, selon M. Bekddar, président de l'association El Izhidhar de la cité AADL 2.500 logements Aïn El Beïda. Ils abordent aussi le problème de la gestion des cités. « Nous avons un contrat avec l'AADL, ce dernier a été annulé et remplacé par un autre qui est loin d'être en notre faveur »,

dissent les protestataires. « Nous ne sommes pas contre le paiement de nos créances ou des charges, mais nous voulons que le premier contrat avec l'AADL soit respecté. Il est de notre droit de négocier et de choisir comment gérer les parties communes », ajoute notre interlocuteur.

Les représentants des bénéficiaires du programme AADL ajoutent que ce document a été élaboré sans les consulter au préalable et demandent l'ouverture des portes du dialogue avec le ministre pour trouver une solution qui arrange toutes les parties. La semaine dernière, les bénéficiaires et les souscripteurs du programme AADL 2 avaient annoncé des rassemblements de protestation devant la wilaya, la DG et les directions régionales de l'Agence d'amélioration et de développement du logement à travers le territoire national. Il est à rappeler que le ministre de l'Habitat,

Tarek Belaribi, avait écarté mi-octobre dernier toute hausse des prix des logements AADL dans le nouveau contrat de location, mais ces déclarations ne semblent aucunement rassurer les bénéficiaires du programme AADL 2. L'arrêté ministériel n°73 fixant le modèle-type du contrat de location-vente pour les logements AADL stipule que « le prix du logement est révisable pour le locataire bénéficiaire inscrit en 2013 » tout en ajoutant que « l'ancien contrat relatif au programme de 2001 ne répond pas aux attentes de l'AADL, des souscripteurs et des bénéficiaires ». L'AADL a collaboré avec la Chambre nationale des notaires pour élaborer un nouveau modèle pour actualiser certaines clauses et en particulier celles concernant la gestion des parties communes. Le nouveau modèle-type de contrat location-vente est applicable à partir du 1^{er} novembre en cours.

Près de 10.000 familles concernées par l'opération Reprise des relogements après les élections locales

D. B.

Les opérations de relogement à Oran dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire RHP seront relancées après les élections locales, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Près de 10.000 familles sont concernées par l'opération, notamment les habitants du vieux bâti, les bénéficiaires de la formule à points et les habitants des bidonvilles. Nos sources indiquent que la wilaya d'Oran s'attèle à mettre au point toutes les mesures pour réussir cette grande opération. De son côté, le wali d'Oran, en marge des festivités du 1^{er} Novembre, avait rassuré les bénéficiaires des différentes formules en signalant la reprise des relogements après le 27 novembre. Concernant les bénéficiaires de la formule dite à points, il y a lieu de signaler que près de 700 familles ayant déposé des recours attendent toujours des réponses à leurs doléances.

Avec l'annonce du relogement des familles la fin du mois en cours, des dizaines de familles sont dans l'expectative. Selon des représentants des familles qui

se sont déplacés au siège de notre rédaction, depuis le dépôt des recours, ils n'ont aucune information sur la suite donnée à leurs demandes. « Nous avons fourni des dossiers complets pour justifier notre droit à un logement, mais jusqu'à présent nous n'avons aucune réponse à nos doléances », assure une mère de famille.

Cette dernière affirme que comme elle, ils sont près de 700 exclus à avoir déposé un recours avec l'espoir que leur cas soit pris en charge. Ces familles ont appelé les responsables concernés à revoir les critères relatifs à l'octroi des logements notamment celui relatif aux salaires et aux bénéficiaires disposant d'un registre de commerce. Au total, ils sont quelque 12.000 demandeurs d'un logement de la formule à points qui ont été exclus des listes pour diverses raisons, dont une partie à cause du critère lié aux salaires fixé à moins de 24.000 DA. Selon des exclus, leurs demandes ont été déposées il y a plusieurs années, avant la révision des salaires opérée par les pouvoirs publics. « C'est un critère dépassé par le temps puisque la majeure

partie des Algériens perçoivent aujourd'hui un salaire supérieure à 24.000 DA. Une grande partie des demandeurs de logement avaient déposé leurs dossiers il y a plus de 20 ans alors qu'ils ne percevaient à l'époque que 9.000 ou 10.000 DA », assure notre interlocuteur. Il y a quelques jours, la daïra d'Oran a publié sur son site la liste des dossiers de demandeurs de logement de la formule à points qui ont été rejetés par la commission de daïra. Il s'agit, selon les services de la daïra, de dossiers étudiés après avoir été actualisés. Outre la liste nominative, la daïra a publié les motifs de cette décision.

Pour rappel, en août dernier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarik Belaribi, avait donné, à Oran, le coup d'envoi de l'opération de distribution de 28.000 logements des formules location-vente et publics locatifs. Cette opération, la plus grande du genre au niveau de la capitale de l'Ouest, a concerné Oued Tlélat (8.000 unités), Misserghine (14.072 unités), ainsi que les communes d'El-Ançor, de Bousfer, de Benfréha et de Bethioua.

Intempéries

Plusieurs axes inondés par les eaux

J. Boukraa

Très attendues, les pluies qui se sont abattues sur la région d'Oran n'étaient pas sans conséquences. Des inondations et des glissements de terrain ont été enregistrés au niveau de plusieurs quartiers. Fort heureusement aucun blessé n'a été déploré par les services de la protection civile. Toutefois ces derniers ont effectué plusieurs interventions pour pomper les eaux stagnées au niveau de quelques axes routiers. Selon le communiqué de la protection civile, parmi les points noirs, l'entrée de la commune d'Arzew, Yaghmoracen près du siège de la Casoran, Haï El Badr près du siège de la

19^e sûreté urbaine, la route nationale 11 près du rond-point El Mochid USTO, le rond-point de la pépinière Bir El Djir et sur la route nationale 02 près de la localité de Bredéa dans la commune de Boutlélis entre autres. Au niveau de ces points noirs le niveau a atteint les 30 cm. En l'espace de quelques heures les rues d'Oran sont devenues très impraticables à la circulation automobile, provoquant la colère des citoyens qui n'ont pas manqué d'exprimer leur courroux à l'endroit des responsables, surtout qu'au niveau de plusieurs quartiers et rues les réseaux d'évacuation des eaux pluviales étaient défaillants. Les éléments de la Société des eaux et d'assainissement

d'Oran SEOR et les services techniques des communes étaient sur le pied de guerre pour curer les bouches d'égout et évacuer les eaux. La SEOR a mobilisé ses brigades au niveau de plusieurs endroits. Les inondations ont été enregistrées au rond-point de l'ENSEP, le 3^e boulevard périphérique et le quartier El Makari dans la commune d'Oran. A Bir El Djir, ces équipes sont intervenues à Haï Echahid Mahmoud et Hassi Ben Okba. Pour la daïra de Boutlélis, quatre points noirs ont été traités à savoir rue Okacha Bouamer à Aïn El Karma, rue Hassani Abdelkader, rond-point Nayeb, rue Echouhada et rue Emir Abdelkader à Misserghine.

Ecole supérieure d'économie Les défis du secteur agroalimentaire en Algérie thème d'une journée professionnelle

S. M.

L'Ecole supérieure d'économie d'Oran organise mercredi 10 novembre en cours une journée scientifiques et professionnelles dédiée au secteur agroalimentaire sous le titre « Nourrir ou mourir : Les Défis du secteur agroalimentaire en Algérie ». « Cet événement vise à déceler l'importance du secteur agroalimentaire en Algérie, comprendre l'industrie agroalimentaire grâce aux différents témoignages des acteurs exerçant dans plusieurs domaines et ouvrir la voie à une réflexion sur le terroir et ses mécanismes, en vue de valoriser des produits singuliers et des richesses nationales, aux avantages naturels et aux idées innovantes », précisent les organisateurs. Des conférences sur « la valorisation des produits du terroir algérien à travers les labels », « quelles stratégies pour le développement du secteur agroalimentaire en Algérie ? » et « le secteur agroalimentaire : limites et perspectives » sont au menu de cette journée scientifique et professionnelle qui verra la participation de plusieurs marques exerçant dans le secteur agroalimentaire et des établissements publics et privés.

En dépit de colossaux investissements ces vingt dernières années, le secteur agroalimentaire en Algérie n'arrive aucunement à satisfaire les besoins d'une population en croissance. L'Algérie demeure le premier pays importateur de denrées agroalimentaires du continent africain et ce en dépit de la politique d'austérité pronée dernièrement par le gouvernement. La dévalorisation de la monnaie nationale suivie par une flambée des denrées alimentaires sur les marchés internationaux a eu pour conséquence le renchérissement des produits de grande consommation en Algérie ce qui a pour conséquence l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. Plus le dinar perd de sa valeur, plus le coût des importations est élevé. L'Algérie, qui importe une bonne partie de ces biens de consommation de l'étranger, demeure fragile face à l'inflation importée ou inflation par les coûts. Cette inflation à facteurs externes dominants est causée, entre autres, par une dépréciation de la valeur de la monnaie nationale.

En attente d'un relogement depuis plusieurs années

Des familles occupant des caves interpellent le wali

D. B.

Des familles sinistrées dont certaines occupent des caves depuis plus de deux décennies dans les cités de Yaghmoracen et dans les cités de l'USTO se sont rapprochées du Quotidien d'Oran pour exprimer leur désarroi face aux déplorables conditions de vie qu'ils endurent. « Nous vivons le calvaire depuis des années et nos enfants sont constamment malades. Nous avons en vain essayé, à maintes reprises, à travers des requêtes, les responsables concernés pour mettre un terme à notre situation de délinquance, qui n'a que trop perduré. Nous demandons notre droit à un relogement ». Ces familles interpellent une fois de plus le wali d'Oran pour prendre en considération leurs doléances et de les inscrire dans le prochain quota de distribution de logements sociaux. Il importe de signaler que selon une source proche de ce dossier environ 1.300 caves sont occupées illégalement par des familles à Oran. La majorité de ces caves sont essaimées à travers les quartiers de Yaghmoracen, USTO et Es-Seddkia et Plateau St Michel. Espérant d'avoir un logement social certaines familles n'ont pas hésité à débourser de grosses sommes pour acheter une

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Chahai Alia, 69 ans, Oran
**Benothmane Karsia, 71 ans, Oran
**Tarbouche Alia, 86 ans, Oran
Baghdadi Zohra, 55 ans, Oran****

Horaires des prières pour Oran et ses environs

02 rabie ethani 1443				
El Fedjr 06h05	Dohr 12h47	Assar 15h42	Maghreb 18h06	Icha 19h26



TLEMCEN

Les premières pluies et une lueur d'espoir

Khaled Boumediene

Les premières averses surviennent ces derniers jours sur plusieurs localités de la wilaya, ont redonné une lueur d'espoir aux agriculteurs, qui avaient pris leur mal en patience après avoir effectué leur premier labour au début de l'automne, pour aérer leur terre et favoriser la dessication des mauvaises herbes, avant de l'ensemencer ou de la planter. Outre les ravages du déficit pluviométrique, les agriculteurs ont également souffert des effets de la pandémie de Covid-19.

Ces premières précipitations qui surviennent en ce début de la campagne agricole, sont primordiales pour nous permettre d'entamer facilement la deuxième phase de labour du sol. Le climat était très sec ces derniers mois, certains agriculteurs ont recouru à l'irrigation pour pallier le manque ou l'insuffisance d'eau de pluie, afin d'arroser et refroidir leurs terres. Mais ceux qui ne disposent pas de retenue d'eau à proximité de leurs champs, de sondage ou infrastructures d'irrigation coûteuses, ils ne guettent que ces pluies cruciales pour avoir une bonne récolte. Bien qu'étant prématuré de se prononcer sur l'actuelle campagne agricole, ces pluies nous ont tout de même redonné l'espoir », indiquent, tous réjouis des agriculteurs de Maghnia.

Il faut rappeler dans ce cadre, que cette région qui dispose d'un énorme potentiel agricole est considérée comme le « grenier » de la wilaya de Tlemcen à la faveur de ses nombreuses parcelles agricoles irriguées et irriguées notamment sa plaine qui s'étend sur une superficie d'environ 11 000 ha. De nombreux agriculteurs de cette zone frontalière qui se sont lancés dans l'investissement dans ce créneau porteur grâce aux mesures de facilitation accordées par l'État ont



rudement senti l'effet du stress hydrique qui a plané ces dernières années sur toute la région Ouest. Mais, ces agriculteurs ne ménagent aucun effort pour surmonter cette rude épreuve, ils ont préparé préalablement la campagne agricole 2020/2021 bien avant ces premières précipitations, qui leur redonnent l'espoir d'une campagne agricole plus prometteuse. Par ailleurs, il faut noter dans ce cadre que la récolte anticipée de l'olive de cette saison est plus abondante au terme de la campagne 2021. Selon des acteurs de la filière, la récolte devrait être bonne comparativement à la mauvaise récolte enregistrée l'année dernière. En ce qui concerne, les agrumes (oranges et citron), l'on s'attend également à une bonne récolte dans certaines régions du nord de la wilaya (Maghnia, Hennaya, Bensekra, Fehoul, Remchi, Ain Youcef, Amieur et Chetouane, Ouled Mimoun) où la culture des agrumes est une vraie passion, de père en fils, comme c'est le cas, pour les navets et pêches de Béni-Snous et Béni Smail et les pommes, prunes et poires de Bouhlou et Ain Nehala, qui conservent toujours leurs vergers arboricoles et leurs produits de terroir malgré la rareté des ressources en eau.

TIARET

Travaux publics : des engagements en faveur de l'environnement

El-Houari Dilmi

Un très instructif café-débat a eu lieu jeudi après-midi, à la louable initiative de l'association de protection et de défense de la nature « Essalam el Akhdar ». En effet, animé par M. Bouazhghi Hamid, Directeur des travaux publics de la wilaya de Tiaret, sous le thème de « Travaux publics - Développement durable et environnement ». Selon la communication présentée, synthétisée par le Dr Benahmed Bahri, président du conseil scientifique de l'association, « le développement durable et la protection de l'environnement sont les deux défis majeurs qui s'attachent à l'avenir de notre planète, nos métiers, nos travaux, et qui sont en permanence en interaction avec l'environnement : ces défis concernent donc les travaux publics dans l'activité quotidienne », lit-on dans la synthèse. La communication s'est surtout intéressée à la préservation du milieu naturel et du cadre de vie, qui restent un comportement qui s'apprend chaque jour pour chacun des intervenants, comme la prévention contre les principaux risques ou nuisances. Parmi ces nuisances, la phasse de défrichement, comprenant le débroussaillage, le déboisement et le

dessouchage, considérée comme la plus agressive pour les milieux naturels et la faune associée. Les risques sont les défrichements intempestifs, les agressions sur les boisements situés en lisière des zones boisées, la destruction de stations botaniques ou d'espèces faunistiques à préserver. La protection des cours d'eau contre la pollution, tout comme les opérations de terrassement (décapages, mise en œuvre de matériaux), la circulation des engins sur pistes ou l'épandage de liant hydraulique (chaux ou autres), qui peuvent occasionner des dommages aux habitations, aux zones de cultures sensibles (vergers, vignoble...) ou créer un danger pour la circulation sur les routes proches de l'emprise du chantier, par envol de poussières, ont également été évoqués.

Les bruits et vibrations et la gestion des déchets inertes ont constitué l'autre axe principal de l'intervention du directeur des Travaux publics, lui-même amoureux de la nature. En poste depuis 2016, le DTP de la wilaya de Tiaret, travaille d'arrache-pied pour la réalisation de deux grands projets structurants, à savoir le branchement de la wilaya de Tiaret sur l'autoroute Est-Ouest. Le projet de raccordement de la wi-

EL-BAYADH

La main d'œuvre, un autre souci pour les agriculteurs

Hadj Mostefaoui

En ce début de saison automnale, les petits exploitants s'affairent à mener à terme la récolte de la pomme de terre locale à travers plus d'une cinquantaine de périmètres agricoles exploités dans les zones fertiles de 12 communes rurales de la wilaya. Sur les 730 hectares de terres réservées à la culture de ce tubercule de large consommation, il est prévu une récolte de 109.500 quintaux. Le déficit en main d'œuvre locale pour la cueillette se fait sentir et tient la drague haute aux centaines de petits fellahs décidés à atténuer la pression qui se fait sur ce produit qui se traduit par une hausse vertigineuse de son prix ces dernières semaines. Des dizaines de mandataires en fruits et légumes, accompagnés de jeunes

ouvriers saisonniers, venus de différentes régions du pays arpentent les terres de la zone agricole d'Oued-Falit (commune de Kheiter) et raflent sur place toute production locale de pomme de terre à des prix très compétitifs soit, nous dit-on, à 40,00 DA le kilogramme. Notons que la cueillette au niveau de chaque exploitation se fait presque à mains nues à l'aide de binette.

Les surfaces exploitables s'inscrivent dans le cadre du développement des produits maraîchers de grande consommation dans les plaines fertiles du versant Sud des monts des Ksours à Oum Djarabie, Sidi Tiffour et Sidi Amar et El-Haoudh, réputées pour être les plus rentables. D'autres régions agricoles du Nord de la wilaya se préparent déjà à clore cette campagne de cueillette de la pomme de terre.

Une famille de cinq personnes sauvée des flammes

Un incendie s'est produit vendredi en début de soirée dans un appartement situé au quatrième étage à la cité "Hassni". L'intervention des éléments de la protection civile qui ont déployé d'énormes moyens a permis de circonscrire l'incendie, au bout d'une heure, avant qu'il ne gagne l'ensemble des appartements de l'étage. Les pompiers

Hadj Mostefaoui

MASCARA

Les deux-roues à l'index



Belkecir Mohamed

Le nombre de motocycles circulant dans la wilaya ne cesse d'augmenter de jour en jour accompagné de son lot de problèmes notamment des accidents. Les services de sécurité déployés dans les zones urbaines redoublent d'efforts pour faire face à la situation. Des rallyes avec manœuvres dangereuses sur les routes ont lieu, ce qui constitue une menace pour tous les usagers de la route, piétons compris. Les interventions de la

police ont ramené un peu d'ordre dans la circulation des deux-roues dans les principales artères. Diverses infractions sont relevées, amenant les policiers à immobiliser 130 motos (mobillettes, grosses cylindrées et scooters). Selon les services de sécurité, 9 accidents impliquant des motos ont été enregistrés.

169 infractions ont été enregistrées. Il s'agit de 16 cas de non port de casque, 31 pour défaut d'assurance, 50 sans permis de conduire et 28 sans aucun papier.

AIR ALGERIE



VOLS NATIONAUX

Vol Départ

DIMANCHE

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Mecheria 08h00
Oran - Tindouf 11h05
Oran - Adrar 12h20

LUNDI

Oran - Alger 08h30
Oran - Alger 09h35
Oran - Alger 14h25
Oran - Constantine 08h00
Oran - Adrar 10h20
Oran - Annaba 13h15
Oran - Béchar 13h30

MARDI

Oran - Alger 08h00
Oran - Alger 12h25
Oran - Alger 17h00
Oran - Constantine 08h35
Oran - Adrar 12h05

MERCREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 16h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Elbayadh 07h15
Oran - Bechar 10h15
Oran - Timimoun 11h00
Oran - Constantine 11h45
Oran - H. Messaoud 15h55

JEUDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h05
Oran - Alger 17h00
Oran - Ouargla 08h00
Oran - Tamanrasset 09h00
Oran - El Oued 13h20
Oran - Annaba 14h35
Oran - Adrar 15h45

VENDREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h35
Oran - Alger 17h00
Oran - Timimoun 08h00
Oran - Tindouf 09h00
Oran - H. Messaoud 14h30

SAMEDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h50
Oran - Alger 17h00
Oran - Béchar 08h10
Oran - Annaba 13h20
Oran - Ghardaïa 14h00

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

----- ALGER - ORAN -----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

ORAN - ARZEW

05h30 06h18
08h30 09h18
13h40 14h28
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h18
15h00 15h48
18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04
09h20 10h24
14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h09
10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 18h23

MEGHNIA - TLEMCEN

06h00 07h24

ORAN - SBA

17h10 18h32

SBA - ORAN

05h30 06h47

ORAN - CHLEF

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h50 09h16

ORAN - RELIZANE

17h30 19h03

RELIZANE - ORAN

05h45 07h32

ORAN - SAIDA

15h20 17h59

SAIDA - ORAN

07h00 09h42

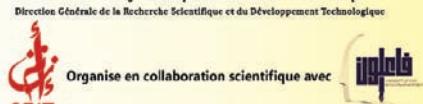
ORAN - BECHAR

10h20 17h11

BECHAR - ORAN

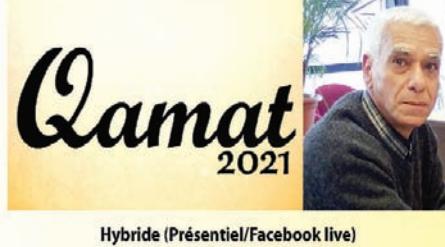
06h15 13h10

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique



Le quatrième séminaire :

Hommage à feu : Abdelkader Lakjaâ



Hybride (Présentiel/Facebook live)

Lundi 08 novembre 2021

à 09h00 au CRASC

<https://www.facebook.com/crasc.dz>

<https://www.facebook.com/groups/fa3iloon>

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Mardi 09 novembre à 15h

Animation CLOWN avec Hamidou
Par : Ass/culturelle el Jil

Mercredi 10 novembre à 17h

«FIDAIYOUN FI KALB EL MASRAH»

Par : Ass/ les coulisses d'oran

Jeudi 11 novembre à 17h

«MAAROUD LEL H'WA»



Vendredi 12 novembre à 16h

«MA ASGHARA MENI»

Par : Théâtre régional d'Oran

INSTITUT FRANÇAIS

Mois du Doc :
Le Lab d'Alger 2020

Jeudi 11 novembre à 17h00

à l'Institut français Constantine

Projection des travaux réalisés par les participants au LAB d'Alger 2020, suivie d'un débat avec le réalisateur Amir Bensaifi. Dans le cadre de la 22e édition du Mois du film documentaire, l'Institut français de Constantine présente une restitution du Lab d'Alger 2020.

Psychomagie, un art pour guérir

Vendredi 12 novembre à 15h00

à l'Institut français Constantine

Un film de Alejandro Jodorowsky. Documentaire. Si chacun d'entre nous a un héritage génétique, il possède aussi un héritage psychologique qui se transmet de génération en génération. Alejandro Jodorowsky, cinéaste et artiste multidisciplinaire convaincu que l'art n'a de sens profond que s'il guérit et libère les consciences, a créé la Psychomagie.

Homeland, Irak année zéro - Partie 2

Vendredi 19 novembre à 15h00

à l'Institut français Constantine

Un film de Abbas Fahdel. Homeland : Irak année zéro du cinéaste irakien Abbas Fahdel est une fresque puissante qui nous plonge pendant deux ans dans le quotidien de sa famille peu avant la chute de Saddam Hussein, puis au lendemain de l'invasion américaine de 2003.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Nuageux Max.18-Min.14 Ensoleillé Max.18-Min.13

MOSTAGANEM

Légère pluie Max.18-Min.15 Peu nuageux Max.18-Min.14

TLEMCEN

Nuageux Max.12-Min.6 Ensoleillé Max.14-Min.6

MASCARA

Légère pluie Max.15-Min.9 Peu nuageux Max.18-Min.8

TIARET

Légère pluie Max.9-Min.6 Nuageux Max.11-Min.4

CHLEF

Légère pluie Max.16-Min.13 Nuageux Max.18-Min.11

BÉCHAR

Peu nuageux Max.15-Min.7 Peu nuageux Max.17-Min.8

ALGER

Pluie Max.16-Min.11 Averses Max.18-Min.12

CONSTANTINE

Peu nuageux Max.17-Min.7 Légère pluie Max.11-Min.10

ANNABA

Ensoleillé Max.20-Min.13 Légère pluie Max.18-Min.15

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	132,34	140,41
1 EUR	157,92	167,61
1 GBP	184,93	196,27
100 JPY	119,34	126,66
1 CAD	107,63	114,24
1 CNY	20,96	20,97
1 SAR	35,29	37,44
1 KWD	439,07	466,95
1 AED	36,02	38,23
1 TND	48,78	49,27
100 CHF	14387,50	15272,24
100 DKK	2123,73	2253,71
100 SEK	1561,80	1657,71
100 NOK	1554,57	1650,03

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03

0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

KAZI TOURS

ALGER

-Bab Ezzaouar: 0770 91 38 06

Equipe nationale Belmadi retient une liste de 25 joueurs



Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Djamel Belmadi, a convoqué 25 joueurs, en vue des deux derniers matches du 2e tour des éliminatoires (Gr.A) de la Coupe du monde 2022 : le 12 novembre face à Djibouti au Caire (14h00, algériennes), et le 16 novembre contre Burkina Faso à Blida (17h00), selon la liste dévoilée par la Fédération algérienne (FAF), samedi sur son site officiel.

Le gardien de but de la formation saoudienne de Damac (Première division), Mustapha Zegba, effectue son retour en sélection après avoir participé aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019. Cette liste est marquée également par le retour des défenseurs Mohamed Réda Halaïmia (KFCO Beerschot/ Belgique), Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/Qatar), Ahmed Touba (RKC Waalwijk/Pays-Bas), Ayoub Abdellaoui (Al-Ittifaq/Arabie Saoudite) ainsi

que l'attaquant Adam Ounas (SSC Naples/Italie). En revanche, le milieu de terrain de l'OGC Nice Hicham Bouadaoui ne figure pas dans la liste des 25 convoqués. L'équipe nationale de football, s'enverra demain pour le Caire (Egypte), soit à quatre jours du match face à Djibouti, prévu le vendredi 12 novembre au stade international du Caire (14h00, algériennes), pour le compte de la 5e journée (Gr.A) du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Le vol spécial se rendra d'abord à Paris (France) pour embarquer les joueurs évoluant en Europe, avant de poursuivre son chemin vers le Caire.

Liste des joueurs :

Gardiens : Raïs M'boli (Al-Ittifaq/ Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/ France), Mustapha Zegba (Damac FC/Arabie saoudite).

Défenseurs : Ramy Bensebâni (B. Monchengladbach/ Allemagne), Djamel Benlamri (Qatar SC/ Qatar), Youcef Atal (OGC Nice / France), Mohamed Réda Halaïmia (KFCO Beerschot/ Belgique), Aïssa Mandi (Villarreal/ Espagne), Ahmed Touba (RKC Waalwijk/ Pays-Bas), Abdelkader Bedrane (ES Tunis/ Tunisie), Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/ Qatar), Ayoub Abdellaoui (Al-Ittifaq/Arabie Saoudite).

Milieux : Ismaël Bennacer (AC Milan/ Italie), Adam Zorgane (SC Charleroi/ Belgique), Ramiz Zerrouki (Twente FC/ Pays-Bas), Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie), Haris Belkebla (Stade brestois/ France), Farid Boulaya (FC Metz/France).

Attaquants: Islam Slimani (O. Lyon/ France), Bagdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre), Youcef Belalili (Qatar SC/ Qatar), Saïd Benrahma (West Ham/ Angleterre), Adem Ounas (SSC Naples/ Italie), Mohamed El-Amine Amoura (FC Lugano/Suisse).

Koshiki - Mondial 2022

33 athlètes algériens en stage à Tikdjda

33 athlètes de l'équipe nationale du Koshiki (seniors) ont entamé samedi au centre d'entraînement de Tikdjda (Bouira), un stage de préparation en prévision du Mondial-2022 de la discipline, prévu au mois de mars prochain en Serbie, a-t-on appris, auprès de l'instance fédérale de ce sport martial. «33 athlètes de la sélection du Koshiki effectueront leur 1er regroupement depuis la reprise des activités sportives, en prévision du championnat du monde de la discipline qui aura

lieu en mars prochain» a indiqué le directeur technique national Hamza Ouahab. «Ce stage se déroule pendant cinq jours, dans le but d'améliorer le niveau technique et physique des athlètes, afin de pallier aux insuffisances constatées lors du championnat national disputé au mois d'octobre dernier», a-t-il précisé.

Prennent part au stage de Tikdjda, les athlètes champions d'Algérie ainsi que les trois premiers de la compétition nationale du mois d'octobre, sous la supervision des entraîneurs: Karim Bachir Chérif (Kata-messieurs), Nassima Chenati (Kata-dames), Faten Barizzi (Kumiti-dames) et Hamza Ouahab (Kumiti-messieurs). L'instance fédérale envisage d'organiser un stage de sélection lors des deux prochains mois au centre de préparation de Séraïdi (Annaba), à l'issue duquel seront choisis les 13 athlètes appelés à représenter l'Algérie au Mondial serbe, qui sera précédé par un stage d'acclimatation en Pologne, selon Hamza Ouahab.

LNFA - Ligue 2

Levée d'interdiction de recrutement pour six clubs

La Commission nationale de résolution des litiges (CNRL), a annoncé jeudi la levée d'interdiction de recrutement pour six clubs de la Ligue 2 amateur de football, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) sur son site officiel. Il s'agit de l'USM Harrach, l'USM Annaïba, RC Kouba, l'USMM Hadjout, CA Batna, et du MO Constantine, précise la même source. En revanche, il reste encore 9 clubs interdits d'enrôlement de nouveaux joueurs, à savoir, l'USM Bel-

Abbès, CAB Bou Arreridj, AS Aïn M'lila, MO Béjaïa, JSM Skikda, MC Saida, MC El-Eulma, JSM Béjaïa, et l'ASM Oran. Dans une récente déclaration, le président de la LNFA Ali Malek, a affirmé que son instance avait pris des mesures «exceptionnelles», sur le plan financier, pour faciliter aux clubs le retrait de leurs nouvelles licences, en vue de la nouvelle saison 2021-2022.

«En raison des problèmes financiers qui secouent l'intégralité des clubs algériens,

nous avons jugé utile de les aider pour pouvoir retirer les licences de leurs joueurs, en réduisant de 50% le montant de leurs dettes.

Nous savons pertinemment que les clubs sont dans l'impossibilité de payer l'intégralité de leurs dettes cumulées au niveau de la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). Le championnat de Ligue 2 amateur a consommé vendredi sa 3e journée, dans ses deux groupes : Centre-Est et Centre-Ouest.

Pétanque - Championnat d'Afrique L'Algérie fixée sur ses adversaires

La sélection nationale algérienne de pétanque, participante au Championnat d'Afrique des nations du Burkina Faso (8-7 novembre), évoluera dans le groupe A, aux côtés, du Bénin, Côte d'Ivoire et du Togo, à l'issue du tirage au sort effectué, vendredi, fin d'après midi, au Palais des Sports-2000, de Ouagadougou, a révélé le comité d'organisation sur sa page facebook. Une équipe nationale de quatre boulistes

représente l'Algérie à cette 8e édition du rendez-vous africain, regroupant 17 pays et qualificatif pour les Championnats du monde de pétanque de 2022. Il s'agit de Hamza Assad, Samir Bouterfa, Ahmed Ziadi et Mohamed Mahroug, encadrés par l'entraîneur national Harrat Boudoukara.

Les autres groupes du Championnat d'Afrique de pétanque sont composés de: Madagascar, Djibouti, Sénégal, Mali (groupe B),

Tennis - Coupe d'Afrique des nations L'Algérie présente avec six athlètes



Les équipes algériennes seniors de tennis «messieurs et dames» prendront part à la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 8 au 14 novembre à Tunis (Tunisie), avec six (06) athlètes dont trois (03) dames, a-t-on appris de la Fédération algérienne de tennis (FAT). L'équipe des messieurs sera représentée par Mohamed Nazim Makhlouf, Toufik Sahtali et

Mohamed Amine Aissa-Khalifa, tandis que celle des filles, sera présente avec Amira Benissa, Lynda Benkaddour et Yassmine Boudjadi.

Le rendez-vous regroupe douze (12) pays, à savoir : Algérie, Tunisie (pays hôte), Burkina Faso, Comoros, Egypte, Ethiopie, Kenya, Mali, République Démocratique du Congo (RDC), Libye, Mauritanie et Zimbabwe. Les sélections nationales «messieurs et dames» seront conduites, respectivement, par le directeur des équipes nationales (DEN), Noujeim Hakimi, et le directeur des jeunes talents (DJTS) Wakil Keciba en terre tunisienne. Les deux meilleurs résultats en simple et en double devront être déterminant pour l'épreuve par équipes de ce rendez-vous continental.

Cyclisme - Tour du Burkina Faso Lagab 3^e au classement général individuel



L'Algérien Azzedine Lagab occupe la troisième place au classement général individuel du Tour cycliste du Burkina Faso, à l'issue de la huitième étape, disputée vendredi, sur une distance de 122,6 kilomètres entre Koubri et Pô.

L'étape a été reportée par l'Allemand Mario Vogt, en 2 heures, 34 minutes et 48 secondes, devant son compatriote Hermann Keller (même temps), au moment où le Burkinabé Paul Daumont a complété le podium, également avec le même temps.

Au classement général in-

dividual, c'est un autre Allemand, en l'occurrence Daniel Bichlmann qui caracole en tête, avec un temps de 21 heures, 46 minutes et 18 secondes, devant le Marocain Oussama Khafi (à 0:33) et l'Algérien Azzedine Lagab (à 0:36).

L'autre Algérien à figurer dans le Top10 de ce Tour cycliste 2021 du Burkina Faso à l'issue de la huitième étape est Hamza Mansouri, qui pointe à la huitième place, avec 1:17 de retard sur le leader Allemand. La neuvième et avant-dernière étape de cette compétition devait se

Football - Ligue 1

Gros tests pour le CRB et l'USMA

Adjal Lahouari

Après la rencontre CSC-NCM qui s'est déroulée samedi, suite et fin de la troisième journée où d'intéressants débats figurent au programme. Sans conteste, c'est le match PAC-CRB qui attire l'attention et les explications sont évidentes. D'abord, la situation du CRB ne laisse personne indifférent. C'est le champion en titre qui est actuellement dans le dur, avec un maigre bilan d'un point sur les six possibles. Jadis maillon fort de l'équipe, la défense n'est pas à la hauteur. Ce qu'il faut préciser, c'est que les gardiens de but ne sont en rien responsables, Gaya Merbah ayant fourni des prestations correctes. Ce sont plutôt les défenseurs qui ont égaré leurs repères, et cela risque d'être pénalisant face à des Académiciens talentueux et sans complexes, à l'image des attaquants Benbouali et Bouzok. Bouchar est loin du stoppeur qu'on a apprécié la saison écoulée, sans oublier l'absence de son coéquipier Kedad suspendu, alors que les latéraux sont à la peine. Entre un PAC serein et un CRB en proie au doute comme le prouvent les turbulences de ces derniers temps, la confrontation ne manque pas d'attraits, bien au contraire. Dans l'entourage du club, la rumeur d'un limogeage du coach brésilien Lucas Paqueta est en train de circuler. Autant dire qu'une forte pression est exercée sur ce technicien que seule

une victoire face au Paradou lui accordera un sursis, dans la mesure où il n'a pas le soutien du vestiaire. L'USB est en train de surprendre les observateurs les plus avertis en s'installant carrément en tête.

Favorisés par le calendrier, les coéquipiers de Djahuit ne vont faire aucune concession à une équipe du RCR toujours privée de ses recrues selon les dernières informations en notre possession samedi.

En conséquence, le club des Zibans est appelé à conserver son fauteuil de leader, au grand bonheur de ses supporters, ravis de cette situation à laquelle personne ne s'attendait.

De leur côté, et après une entame difficile à Biskra, les Bécharis se sont refaits une santé aux dépens du malheureux RC Relizane qui a aligné ses réservistes. Il faut donc relativiser cette large victoire. Cette fois, l'opposition sera d'un tout autre calibre puisqu'il s'agit de l'USMA qui vient de récupérer trois cadres, Hamra, Benkhelifa et Cheniki. L'équipe de Soustara, dit-on, va opter pour l'offensive. Si Denis Lavagne tient sa promesse, le spectacle est garanti au stade de 20 août où les «Aigles du sud» tiennent à leur longue invincibilité.

Pour leur part, sous la conduite de leur nouvel entraîneur tunisien Ammar Souayah, les Canaris de Tizi-Ouzou se produiront au stade du 20 août 1955 face au NAHD. Contre l'OM, ils ont affiché des lacunes collectives

à corriger au plus vite s'ils ne veulent pas être lâchés dès cette entame de championnat, l'objectif étant de toujours jouer les premiers rôles. Quant au Nasria, il tentera de continuer sur sa lancée qui lui vaut une place très honorable dans le groupe de tête.

Quant aux Hamraoua, durement secoués par leur défaite face au PAC, ils paraissent décidés à faire oublier cet échec subi à domicile.

La mission ne s'annonce pas facile face à des Médéens dont la solidité est évidente comme le prouvent leurs bons résultats face à l'ASO et à la JSK. Les hommes du coach tunisien Selini se méfieront d'un MCO prêt à refaire le coup du stade Benabdellah de Constantine. Quant au coach Aït Djoudi, il est appelé à composer le meilleur onze possible pour cette sortie à risques. On en arrive au MCA, beau vainqueur du derby de la capitale. Si l'on se base sur la forme affichée par les coéquipiers de Frioui, la tâche du WAT s'annonce très difficile, surtout après la prestation livrée à Relizane.

D'ailleurs, même le staff technique tlemcenien reconnaît qu'il se trouve face à un grand chantier. Et pourtant, le coach tunisien Ben Yahia a mis en garde ses poulains, estimant que le WAT est plus dangereux que le CRB.

C'est la même situation à laquelle sera confrontée l'ASO au stade du 8 mai 1945 de Sétif. A domicile, les poulains de Nabil El Kouki sont largement favoris face à un team chérifien très faible dans le secteur offensif. Enfin, le RCA recevra le HBCL, un compagnon d'infortune au bas du tableau. On estime que, même avec la présence des nouvelles recrues du côté du RCA, le Hillel a de solides chances de l'emporter.

Aujourd'hui (15h00)

Dar El Beïda:	PAC	-	CRB
Alger (20-Août):	NAHD	-	JSK
Médéa:	OM	-	MCO
Boufarik:	RCA	-	HBCL
Biskra:	USB	-	RCR
Sétif (14h30):	ESS	-	ASO
Béchar (17h00):	JSS	-	USMA
5-Juillet (18h00):	MCA	-	WAT

AC Milan**Ismaël Bennacer désigné joueur du mois**

L'international algérien de l'AC Milan, Ismaël Bennacer, a été désigné meilleur joueur du club en octobre, a annoncé la formation lombarde. De retour à son meilleur niveau, Bennacer a été récompensé de ses belles prestations durant le mois d'octobre par les supporters milanais, selon

le classement publié sur la page Facebook de l'AC Milan. L'ancien milieu d'Empoli a été l'un des artisans des bons résultats de son équipe en championnat, en marquant un but et délivrant une passe décisive en quatre rencontres disputées en octobre. Après 11 journées de compétition, l'AC Mi-

US Biskra Abdelkader Teria nouveau président

L'US Biskra a annoncé

vendredi la nomination d'Abdelkader Teria, en tant que nouveau président, en remplacement de Farès Benissa, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook. «Le Conseil d'administration de la SSPA/ «Chevaliers des Zibans», a annoncé la nomination officielle de l'ancien manager général Abdelkader Teria en tant

que nouveau président.

Il entamera ses nouvelles fonctions à partir de samedi», a indiqué l'USB dans un communiqué. En février dernier, Abdelkader Teria avait démissionné de son poste de manager général, à l'issue de la lourde défaite concédée en championnat face au MC Oran (6-0). Sous la houlette de l'entraîneur Youcef Bouzid, l'USB a entamé la saison 2021-2022 du bon pied, en ali-

gnant deux victoires en autant de matchs, dont une décrochée lors de la journée inaugurale, en déplacement face au promu le RC Arbaâ (5-0).

Les coéquipiers du capitaine Nacreddine Khoualed auront une belle occasion de conserver leur fauteuil de leader, qu'ils partagent avec le PAC, en recevant cet après-midi le RC Relizane (15h00), à l'occasion de la 3e journée.

Equipe nationale U18 Slatni convoque 30 joueurs pour un stage à Alger

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé un nouveau regroupement de l'équipe nationale des moins de 18 ans

du lundi 08 au mardi 16 novembre 2021 à l'hôtel «Olympic» d'Alger. A cette occasion, Mourad Slatni, le sélectionneur des U18, a décidé de convoquer 30 joueurs pour ce nouveau stade de préparation en prévision des Jeux Méditerranéens d'Oran 2022. L'équipe nationale U18 va disputer trois rencontres amicales lors de ce regroupement. Les coéquipiers d'Omar Mohamed Rafik vont affronter les U21 de

trois clubs de Ligue 1, le 10,

12 et 15 novembre au stade de Delly Brahim et l'an-

nexe du 5-juillet.

Listes des joueurs:

Boualem Hamza (USMA), Boudjedja Amayas (JSK), Ouzani Khalil (Académie FAF), Panchout Ilyes (Le Havre AC), Benarbia Fares (O.Lyonnais), Hanfoug Fouad (CRB), Moussaoui Imran (O.Marseille), Mohra Abderezak (ESS), Ouchouache Anis (SC Amiens), Nottebaere Djebribil (SC Amiens), Abdellaoui Noah (AS Saint-Etienne), Lalam Abdelghani (PAC), Puch Herrantz (AC Ajaccio), Berkache Al-

JS Kabylie Souayah promet une équipe compétitive

Le nouvel entraîneur de la JS Kabylie, le Tunisien Ammar Souayah, a indiqué à Tizi-Ouzou que son principal objectif consiste à «monter une équipe compétitive d'ici la saison prochaine», soit à la fin de son contrat avec le club. S'exprimant lors d'une conférence de presse de présentation, tenue au siège du club, Souayah a commencé par révéler qu'il a signé pour «une saison renouvelable», en précisant que son «principal objectif» sera de mettre sur pied «une équipe

compétitive». «Nous travaillerons pour construire une équipe compétitive, capable de renouer avec le succès, surtout avec l'inauguration du nouveau stade la saison prochaine» a-t-il indiqué, en expliquant son choix pour la JSK par «la grandeur» et «l'Histoire» de ce club, tout en affirmant être «conscient de la pression» et de «la demande de résultats» que cela exige. «Quand on parle d'un grand club comme la JSK, la demande de résultats existe, mais il faut aussi être réalis-

te, notamment, en voyant comment les choses se présentent sur le terrain, faire le maximum et essayer de jouer les premiers rôles» a-t-il tenu à rappeler. Avouant ne pas avoir «une idée précise» sur le niveau de l'effectif actuel, le technicien tunisien a tout de même anticipé le fait qu'il aura probablement «beaucoup de travail à faire», en soulignant qu'un grand club comme la JSK se gère de manière exceptionnelle. Ce qui recommande d'être «vigilant dans la prise de décisions».

Cyclisme - Trak Champions League Yacine Chalel en conquérant en Espagne

Le cycliste algérien Yacine Chalel est à pied d'œuvre à Palma de Majorque (Espagne) depuis jeudi, en prévision de la première étape de la Track Champions League, la nouvelle compétition sur piste de l'Union cycliste internationale (UCI). «Chalel a déjà récupéré ses accréditations, ainsi que la combinaison avec laquelle il participera aux différentes épreuves» a encore précisé la Fédération algérienne de cycliste (FAC) dans un communiqué. Le représentant algérien dans cette compétition sera en lice de l'épreuve d'endurance, aux côtés de 17 autres champions, de différentes nationalités. Un total de six étapes est inscrit au programme de cette Track Champions League de cyclisme, dont la première devait débuter hier à Majorque.



Dopage, un comportement à risques

« Le sport est devenu un enjeu politico-financier énorme. Comme toutes les autres activités de spectacle, il se trouve donc pris dans la spirale de l'argent. Dans la Grèce antique déjà, on disait qu'une victoire à Olympie faisait plus pour la gloire d'une cité qu'une victoire sur le champ de bataille. »

Par Amrani Ahmed*

Al'initiative de Maître Yaa-goub Menaouer, ancien entraîneur de l'équipe nationale féminine de judo, une journée de sensibilisation et d'information sur les dangers du dopage en milieu sportif fut programmée le 27/04/2018 au complexe sportif de la ville de Mascara.

Sollicités par ce dernier, Feu Dr. A. Hallali (décédé par la covid19 récemment), Mr. Adel juriste et moi-même, avions animés ce colloque en présence d'une assistance d'athlètes de disciplines diverses, de présidents de club, du président de la ligue de judo de la wilaya de Mascara et de la Radio locale.

Cette contribution est un condensé de mon intervention sur ce sujet tabou, sensible et difficile à cerner.

UN APERÇU HISTORIQUE

Les populations primitives comme dans la Grèce antique ou l'empire romain, le recours à la consommation d'aliments, de viandes ou de plantes, était sensé accroître leurs capacités physiques et psychiques, en cas de guerre comme en cas de compétitions. Il est rapporté que les chinois il y'a 3000 ans, connaissaient les vertus stimulantes du ginseng. L'hydromel (miel fermenté dans l'eau) avait les faveurs des athlètes Grecs, et les indigènes d'Amérique du sud mâchaient les feuilles de Coca pour supporter la fatigue.

Ces pratiques «dopantes», plutôt tonifiantes et stimulantes, ne portaient pas atteinte à l'intégrité physique ni à l'équilibre psychique.

Toutes les substances incriminées dans le dopage en ces temps modernes sont des médicaments mis sur le marché pour prescription médicale. Elles sont détournées pour bénéficier de leurs avantages, mais à long terme des signes négatifs à des degrés variables se manifestent. Par souci de discréction, le nom des substances dopantes ne seront pas mentionnées ni la famille à qui elles appartiennent.

L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE (AMA)

Fondation internationale indépendante, voit le jour le 10 Novembre 1999, est chargée de promouvoir, coordonner et superviser la lutte contre le dopage dans le sport. Les activités principales de l'agence comprennent la recherche scientifique pour améliorer les procédures de dépistage, l'éducation sanitaire, le développement de programmes antidopage et la surveillance du respect du Code mondial antidopage. Ce dernier est le document de référence des règles liées au dopage dans tous les sports et dans tous les pays. L'AMA publie également chaque année la Liste des substances et méthodes interdites à l'intention de ses partenaires tels les fédérations internationales.

les des différentes disciplines et les comités internationaux olympiques (CIO).

La définition du dopage dans le code antidopage : C'est la violation des règles du code antidopage par la détention de substances interdites ou la confirmation de la présence de métabolites ou de marqueurs dans les échantillons d'analyse du sportif et ou la soustraction à une obligation de contrôle.

LES MOTIFS DU DOPAGE

Les bénéfices attendus de ces produits médicamenteux sont l'augmentation des capacités du sportif, favorisant le dépassement des limites de son organisme, par des modifications physiologiques, physiques voire psychiques.

Celles-ci se manifestent par l'endurance à l'effort, la diminution de la sensation de fatigue et de la douleur, développement de la masse musculaire ainsi qu'un état d'euphorie et l'illusion de toute puissance.

De nos jours, plusieurs facteurs interviennent dans les motivations et le penchant à ces pratiques qui génèrent des dommages irréversibles, de gravités variables voire de mort subite :

Dans les situations de compétition, le stress induit est source de manque de confiance en soi. La conduite dopante s'impose pour certains en vue d'affronter un obstacle, qu'il soit réel ou ressenti. C'est un besoin naturel d'affirmation de soi, soutenu par l'utilisation de moyens artificiels mais nocifs.

Certaines disciplines dont les enjeux financiers et professionnels sont attrayant tel que le football, le cyclisme, l'athlétisme etc..., incitent certains sportifs à recourir à ces agissements à la recherche de profits ou de gloire.

Un leadership à l'échelle internationale ambitionné par certains pays, transgressent secrètement les règles établies pour des considérations politiques et idéologiques. De mémoire les ex RDA et URSS ont brillés pendant les années 1970-1980 dans certaines discipline tel que la gymnastique et la natation en raflant de nombreuses médailles d'Or. Le dopage ne fut découvert que deux décennies plus tard.

LES DANGERS DU DOPAGE

Tous les produits dopants comportent des risques pour tous les sportifs sans exception.

Le danger peut revêtir différents aspects, du moins grave au plus mortel, dans l'immédiat ou dans le futur. Les méfaits induits sont proportionnels à la fréquence de l'exposition et à la nature du produit consommé. Se doper, c'est toujours mettre sa vie en danger

2) Les risques cardiaques graves : Les troubles du rythme cardiaques ou arythmies favorisent des



caillots de sang. La chute de la pression artérielle provoque des vertiges avec étourdissement voire évanouissement.

L'infarctus du myocarde peut survenir suite à la formation de caillot. Une mort subite par arrêt cardiaque brutal suite à l'irrégularité de la conduction électrique du cœur.

2) les infections et les allergies:

La réaction allergique simple par intolérance à une substance à l'œdème de Quincke qui obstrue la gorge par un gonflement, privant la personne d'oxygène.

La transmission d'agents infectieux (bactéries ou des virus) car souvent la production de ces substances par contre façon n'est pas contrôlée et d'origine clandestine.

3) les troubles de la fonction et du métabolisme de certains organes : Le diabète, perturbations de la gestion du glucose, est une affection chronique grave dont les complications sont invalidantes, que certains dopants sont responsables.

L'insuffisance rénale par atteinte à la fonction d'épuration du sang du corps. L'insuffisance respiratoire qui engendre des difficultés respiratoire à l'effort et même un essoufflement pour réaliser les besoins ordinaires.

L'infécondité et l'impuissance sexuelle sont souvent rapportées.

4) répercussions psychologiques : Des troubles du comportement social avec une irritabilité et agressivité incontrôlée.

Un état dépressif et une sensation de manque inclinent au passage à la toxicomanie.

Cette liste n'est pas exhaustive à la vue des multiples incidents bénins, en lien direct à la prise de produits dopants, rapportés par les enquêtes de la médecine du sport. On retrouve la fréquence des atteintes musculaires et tendineuses.

LES MESURES PRÉVENTIVES

Elles doivent servir à protéger le sportif et à lui garantir une pratique saine. Il ne faut pas oublier que le dopage est avant tout une tricherie qui en plus peut gravement nuire à la santé. Les pilules ou produits ne peuvent pas faire des champions. Parfois ils peuvent même les défaire et les détruire.

Une sensibilisation en permanence des sportifs depuis le début de leur engagement dans une discipline, sans exiger de résultats performants tout en étant attentif à leurs comportements et leurs résultats scolaires.

Le médecin du sport ou le médecin délégué auprès des clubs est le principal intervenant au centre du dispositif de vigilance, de sensibilisation et d'information à l'égard des encadrants et des sportifs. Cette problématique nous concerne tous en tant que parents.

Des examens périodiques et multiples de tous les sportifs pour détecter précocement les signes d'un éventuel dopage ou de complications mettant en danger la santé de l'athlète.

Des recommandations alimentaires et diététiques doivent être préconisées pour les entraînements et les compétitions, et en fonction de l'âge des pratiquants.

Une alimentation variée, équilibrée et proportionnelle aux besoins de croissance et d'effort à fournir par le sportif. Quel que soit le sport pratiqué, les besoins nutritifs nécessaires et suffisants couvrent naturellement la demande en énergie à l'effort.

Exiger aux clubs et associations des affichages simples mais alarmant qui sensibilisent des risques de dopage. Solliciter les opérateurs de la téléphonie mobile à émettre des messages régulièrement afin

d'alerter l'opinion publique sur les dangers du dopage.

Conclusion

Le dopage, phénomène d'ampleur internationale, touche tous les sports (FOOTBALL, CYCLISME, RUGBY...etc.....). Il touche également tous les sportifs, quel que soit leur âge ou leur niveau de compétition.

Les programmes antidopage visent à préserver la valeur intrinsèque du sport.

Cette valeur intrinsèque est souvent qualifiée d'« esprit sportif » ; elle est l'essence même de l'olympisme, la poursuite de l'excellence humaine par le perfectionnement des talents naturels de chaque individu, et exhorte à jouer franc jeu. L'esprit sportif valorise la pensée, le corps et l'esprit, et se traduit par des valeurs qui se dégagent du sport et de sa pratique, notamment l'éthique, le franc jeu, l'honnêteté, l'épanouissement de la personnalité, l'éducation et le respect des règles et des lois

Pierre de Coubertin est le fondateur des jeux olympiques modernes qui voient le jour en 1896 à Athènes. Sa devise est : l'essentiel ce n'est d'avoir vaincu, mais de s'être bien battu.

La citation universelle « ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN » est empruntée à Juvénal, poète satirique latin du 1^{er} siècle de notre ère, de sa tirade « Alors faut-il que les hommes ne fassent jamais de vœux ? ... Ce qu'il faut alors implorer, c'est un esprit sain dans un corps sain ».

*Docteur en Médecine
Bibliographie :
-Agence Mondiale Antidopage
-Code anti Dopage
-Loi n°13-05 du 23 Juillet 2013
chapitre X du JO n° 39 du
31 Juillet 2013

Libye

Accident sur un champ offshore: deux morts et deux portés disparus

Deux Tunisiens ont perdu la vie et deux autres sont toujours portés disparus après un accident survenu vendredi sur une plateforme pétrolière offshore au large de la côte ouest de la Libye, a-t-on appris de sources officielles.



« Un douloureux accident est survenu sur la plateforme pétrolière du champ Al-Bouri, au large de la ville libyenne de Zaouia, entraînant la mort de deux ressortissants tunisiens, dont les corps ont été retrouvés immédiatement, alors que deux autres sont portés disparus », probablement tombés à l'eau, a fait savoir le consulat général de Tunisie à Tripoli. Un cinquième Tunisien, tombé à l'eau, « a pu être secouru et transporté par Air Ambulance à l'hôpital » alors que les recherches se poursuivent pour les deux disparus, selon ce communiqué publié sur Face-

book dans la nuit de vendredi à samedi. Selon le consulat tunisien, les cinq travailleurs, employés par un opérateur tunisien, ont chuté de l'un des réservoirs flottants lorsqu'un câble s'est rompu. Sans donner de bilan, l'Autorité des ports du ministère libyen des Transports, a indiqué dans un communiqué qu'elle a « été alertée par la direction du terminal pétrolier de Zaouia (45 km à l'ouest de Tripoli) sur l'accident, qui s'est produit à 14h30 (12H30 GMT), lorsque les câbles retenant un réservoir flottant se sont rompus ».

Les « secours ont été dépêchés sur place » et une « enquête a été

ouverte pour déterminer les causes de l'accident », selon le communiqué de l'Autorité sur Facebook. La plateforme offshore Al-Bouri est l'une des plus importantes en Méditerranée. Ce gisement est situé à environ 120 kilomètres au large de la côte ouest de la Libye et exploité par Mellitah Oil and Gas, une coentreprise entre le groupe privé italien Eni et la Compagnie nationale libyenne de pétrole, NOC (National Oil Corporation).

Selon la société Mellitah, les travailleurs tunisiens procédaient au démontage et au remorquage du réservoir Slouq, hors service depuis 2017.

Niger : 172 réfugiés rapatriés depuis la Libye



172 demandeurs d'asile nigériens, dont des enfants non accompagnés, ont été rapatriés à Niamey depuis la Libye, grâce à la reprise des vols humanitaires, a annoncé vendredi le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans un communiqué.

« Les évacués se sont dit soulagés de quitter la Libye », ajoute le texte qui précise que le groupe est composé de familles, d'enfants voyageant seuls et d'un

bébé né il y a quelques semaines. La Libye est devenue une plaque tournante pour des dizaines de milliers de migrants cherchant à gagner l'Europe par la mer. Fin octobre, la Libye a autorisé la reprise des vols humanitaires, suspendus depuis près d'un an.

« Le HCR est soulagé de voir le retour de ces vols d'évacuation qui permettent de sauver des vies », a déclaré Jean-Paul Cavalieri, le chef de mission de

l'organisme onusien en Libye.

« Mais considérant le nombre limité de places, l'évacuation est une solution uniquement pour des personnes extrêmement vulnérables qui ont un besoin urgent de sécurité et de protection », a-t-il ajouté.

Depuis fin octobre, 127 migrants gambiens et 91 nigériens avaient pu être rapatriés de Libye dans leurs pays grâce à des vols de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Etats-Unis

Huit morts et de nombreux blessés durant un festival de musique



Au moins huit personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées lors d'un mouvement de foule dans la nuit de vendredi à samedi durant le festival de musique Astroworld au Texas, dans le sud des Etats-Unis.

« La foule a commencé à se presser vers le devant de la scène. Cela a créé un début de panique qui a provoqué des blessures, les gens ont commencé à tomber, à perdre conscience et cela a créé une panique supplémentaire », a déclaré le chef des pompiers de Houston, Samuel Pena.

« Nous avons au moins huit décès confirmés ce soir et de nombreuses personnes blessées », a-t-il indiqué, précisant que la cause des décès ne pourrait être confirmée qu'après des examens médicaux.

Australie

Un homme porté disparu suite à une attaque de requins



Des équipes de secours recherchaient samedi un nageur disparu au large de la côte ouest de l'Australie, après avoir été informées d'une attaque de requins - un requin tigre et un grand requin blanc, selon des témoins cités par les médias locaux.

« La police de l'eau coordonne actuellement une recherche maritime pour une personne portée disparue dans la région », a déclaré la police dans un communiqué, les responsables n'ayant pas encore confirmé d'autres détails.

La police d'Australie occidentale a déclaré avoir été appelée à Port Beach, à environ 30 minutes de route au sud de Perth, après avoir été informée d'une attaque de requin sauvage matin.

Selon la chaîne nationale ABC,

« Nous avons transporté 17 patients à l'hôpital » dont 11 étaient en arrêt cardiaque, a ajouté M. Pena lors d'une conférence de presse à l'extérieur du NRG Park, où se tenait l'événement.

Environ 50.000 personnes se trouvaient dans la foule pour assister au festival Astroworld, selon M. Pena. La police de Houston a annoncé l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes de cette tragédie, précisant qu'elle examinait notamment les séquences vidéo de la soirée.

« En l'espace de quelques minutes, on s'est retrouvés avec plusieurs personnes à terre qui faisaient une sorte d'arrêt cardiaque », a déclaré la police, ajoutant que le concert a pris fin après la bousculade. La suite du festival, qui devait se poursuivre samedi, a été annulée.

Australie

Un homme porté disparu suite à une attaque de requins

des témoins dans un petit zodiac près de l'endroit où l'homme nageait ont déclaré qu'un requin tigre et un grand requin blanc étaient impliqués dans l'attaque.

Les témoins dans le bateau se sont dépêchés de rejoindre la plage pour avertir les nageurs de sortir de l'eau.

« Les actions des témoins ont été héroïques et très courageuses », a déclaré aux médias l'inspecteur intérimaire de la police d'Australie occidentale Emma Barnes.

Les plages de la région ont été fermées suite à ces informations. Selon la Taronga Conservation Society Australia, deux personnes sont mortes dans des attaques de requins en Australie cette année. Si elle est confirmée, il s'agirait de la 18e attaque de requins en 2021.

Inde

Un incendie tue 11 malades du Covid-19 dans un hôpital



Un incendie a tué samedi au moins onze patients malades du coronavirus dans un hôpital de l'ouest de l'Inde, a-t-on appris de source officielle. Il y avait environ une vingtaine de patients dans l'unité de soins intensifs de cet hôpital du district de Ahmadnagar, dans l'Etat de Maharashtra quand le feu s'est déclenché. La plupart des victimes étaient âgées de plus de 60 ans.

La salle, qui a été entièrement brû-

lée, avait été construite récemment pour les malades du Covid.

Le chef du gouvernement de l'Etat, Udhav Thackeray, a ordonné une enquête sur cet incendie et les conditions de sécurité dans cet hôpital situé à 250 km de la capitale régionale, Bombay.

La situation du système de santé public indien, sous-financé, a atteint un point critique avec la forte vague de Covid-19 d'avril-mai, et plu-

sieurs hôpitaux ont dû faire face à des incendies.

Au moins 16 patients atteints du Covid-19 et deux infirmières ont ainsi été tués en mai dans un hôpital de l'Etat du Gujarat. Une enquête de la police a révélé la présence d'un court-circuit dans l'unité de soins intensifs. En avril, 13 malades du Covid-19 sont morts dans l'incendie d'un hôpital de la banlieue de Bombay.

Le Pr Raoult, chantre de l'hydroxychloroquine, entendu par ses pairs



Le controversé professeur français Didier Raoult, accusé d'avoir enfreint le code de déontologie médicale en promouvant l'hydroxychloroquine contre le Covid-19, a fait face vendredi à ses pairs lors d'une audience disciplinaire.

L'infectiologue de 69 ans a été entendu à Bordeaux (sud-ouest) par une chambre disciplinaire de l'Ordre des médecins français, qui examine notamment deux plaintes qui le visent pour un manque au devoir de confraternité et pour l'utilisation de traitements non validés.

Il est reproché au praticien marseillais d'avoir fait la promotion de l'hydroxychloroquine pour traiter le Covid-19, "sans données scientifiques établies", ce qui s'apparente à du "charlatanisme", d'avoir pris des "risques inconsidérés" en soignant des patients avec ce traitement "non éprouvé par la science", a détaillé la rapporteuse de la chambre disciplinaire. "On fait le procès de la réussite", s'est défendu l'infectiologue de 69 ans, debout, pull vert et chemise à carreaux, devant la chambre disciplinai-

re qui siège dans l'ouest de la France, loin de Marseille (sud).

En arrivant, le directeur de l'Institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection (IHU) avait salué en silence, d'un signe de tête, la trentaine de manifestants venus le soutenir et l'applaudir. "Raoult, notre phare dans la nuit", "Touche pas à mon Raoult": des banderoles témoignaient de la popularité du médecin auprès des "anti-système". Durant près de trois heures, la chambre disciplinaire, présidée par un magistrat administratif assisté de huit médecins, a examiné deux plaintes déposées fin 2020 par l'Ordre des médecins des Bouches-du-Rhône (département dans le sud) et le conseil national de l'Ordre des médecins (Cnom), sur la base de plusieurs signalements par des professionnels et des particuliers contre Didier Raoult.

Pour Me Philippe Carlini, avocat de l'Ordre des médecins des Bouches-du-Rhône, ces poursuites ont été entreprises pour soutenir les "médecins libéraux héroïques" bousculés par "des patients angoissés" réclamant, "sans

rien y connaître", un traitement à l'hydroxychloroquine, en se basant uniquement "sur la parole d'un éminent scientifique marseillais émise sans aucun prudence" sur les plateaux téles et les réseaux sociaux.

"Ce sont les médecins qui se plaignent de nous, pas les patients" a rétorqué Didier Raoult, assurant avoir reçu "plus de 600.000 patients" au sein de l'IHU durant la crise sanitaire, "sans aucune plainte".

Devant ses pairs, le professeur a maintenu "la réussite" de son traitement malgré l'absence d'effet prouvé aujourd'hui encore.

La chambre disciplinaire, présidée par un magistrat administratif, peut décider de sanctions contre l'infectiologue marseillais allant d'un simple avertissement à une radiation, en passant par une suspension temporaire.

Elle doit prononcer sa décision entre 15 jours et huit semaines après l'audience. Depuis la fin octobre, l'IHU du Pr Raoult se trouve de nouveau pris dans une polémique, après des accusations d'essais cliniques illégaux contre la tuberculose, ce qu'il nie.

Il frappe ses diplomates Washington promet de résoudre le mystère du «syndrome de La Havane»



Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken s'est engagé vendredi à "faire toute la lumière" sur le "syndrome de la Havane", un mal mystérieux qui frappe des diplomates américains à travers le monde, parfois comparé à des "attaques acoustiques" imputées par certains à la Russie.

Il a annoncé la nomination de deux diplomates chevronnés: Jonathan Moore, chargé de coordonner la réponse du département d'Etat, et Margaret Uyehara, qui devra s'assurer que toute personne signalant des symptômes reçoive une prise en charge médicale appropriée.

Ces "incidents de santé anormaux", comme ils sont appelés dans le jargon administratif, ont fait leur apparition pour la première fois à Cuba en 2016, où des diplomates américains, après avoir entendu des sons très aigus, ont commencé à se plaindre de fortes migraines, vertiges ou nausées. Des lésions cérébrales ont même été diagnostiquées.

Depuis, des cas ont été successivement signalés en Chine, Allemagne, Australie, Russie, Autriche et même à Washington.

Le département d'Etat refuse de fournir une estimation du nombre de personnes touchées. "Le nombre de 200 cas a été évoqué", confirmés ou présumés, avait dit récemment à l'AFP une source proche du dossier.

Certains d'entre eux se sont publiquement plaints, par le passé, de ne pas être pris suffisamment au sérieux.

Antony Blinken a au contraire appelé vendredi chaque

diplomate concerné à se manifester sans crainte d'être "stigmatisé" ni de subir des "répercussions négatives".

"Nous tous, au sein du gouvernement américain et particulièremen

t au département d'Etat, sommes absolu

ment déterminés à faire tou

te la lumière sur la cause et

les auteurs de ces incidents,

à prendre soin des personnes

concernées, et à protéger nos

collègues", a-t-il dit.

"Nous nous appuyons sur toutes les capacités de nos services de renseignement.

Nous recrutons les meilleurs

cerveaux scientifiques, au

sein de l'administration mais

aussi en dehors", a-t-il mar

telé. Il a précisé que les victi

mes présumées étaient prises

en charge depuis le mois der

nier à l'hôpital universitaire

Johns Hopkins, un établisse

ment réputé de Baltimore,

près de Washington.

Des diplomates subissent désormais des examens

neurologiques, auditifs et

ophtalmologiques approfondis

avant de partir en poste à l'étranger, "afin

d'avoir une base de compa

raison s'ils signalent par la

suite un incident de santé

anormal", a encore expliqué

le secrétaire d'Etat.

Depuis le début, les auto

rités américaines ont oscillé,

certaines responsables mini

misant des symptômes par

fois attribués au stress,

d'autres évoquant en privé de

possibles attaques par ondes

radio et soupçonnant des

pays comme la Russie.

Mais cette thèse est aussi

remise en cause par certains

scientifiques, qui jugent im

probable une cause commu

ne pour tous les cas signalés.

Irak
Un village englouti refait surface à cause de la sécheresse



Au Kurdistan d'Irak, les vestiges du village de Guiri Qasrouka, englouti sous les eaux d'un barrage il y a 36 ans, ont soudainement ressurgi à l'air libre à cause de la baisse du niveau des eaux provoquée par la sécheresse. Le barrage de retenue, situé à deux kilomètres au nord de la ville de Dohouk, a été construit à partir de 1985, entraînant le départ des habitants de Guiri Qasrouka. Depuis, le village était sous les eaux qui servent à irriguer les terres agricoles de la région. Mais "à cause de la sécheresse" le niveau de l'eau a baissé de sept mètres en septembre par rapport à la même période l'an dernier, libérant les vestiges du village, explique Farhad Taher, chef du barrage.

"Toute l'eau du barrage provient de la pluie qui est très peu tombée cette année", a-t-il précisé. "Par trois fois par le passé, en 1992, 1999 et 2009, les vestiges

de Guiri Qasrouka sont réapparus à l'occasion d'une forte baisse du niveau d'eau".

"Ce phénomène est certainement lié au changement climatique", ajoute M. Taher.

L'Irak est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique. Et le nord du pays -- de la région autonome du Kurdistan à la plaine de Ninive -- souffre d'une sécheresse qui frappe de plein fouet les habitants et le secteur agricole.

Aujourd'hui, les vestiges de Guiri Qasrouka peuvent se visiter à pied sec et notamment une maison, la seule dont les murs en pierre sont encore debout.

Par endroits, des algues et des coquillages séchés s'accrochent encore à la pierre. "On pense que ce bâtiment était une école", explique Farhad Taher.

Les autres bâtiments ont disparu et seules quelques pierres restent encore en place ainsi.

Avant d'être submergé, Guiri Qasrouka comptait quelque 50 familles kurdes de la tribu Doski depuis les années 1970. "Les habitants ont quitté leur village une première fois" lors d'une insurrection kurde en 1974 et y sont revenus en 1976, explique à l'AFP l'historien Karzan Mohammed Bamerni. "C'est l'un des nombreux villages à avoir été évacués à l'époque en raison du conflit". Ils ont définitivement plié bagages en 1985 à la construction du barrage et se sont installés sur un terrain proche grâce à une compensation financière, baptisant leur nouveau village... Guiri Qasrouka, tout comme l'ancien.

Aujourd'hui, les touristes venus de Dohouk et de la région viennent se prendre en photo devant ses ruines avec les imposantes montagnes kurdes en arrière-plan. Les eaux devraient remonter avec l'arrivée de l'hiver et des précipitations.

France
Sept ans de prison requis contre un ex-agent du renseignement

Il a "déjoué des attentats et sauvé des vies" mais il vendait sur le "darknet" des informations confidentielles issues de fichiers de police: la justice française a requis vendredi sept ans de prison contre "Haurus", un ancien agent du renseignement, condamné en première instance à une peine illégale.

Profitant de son accès à des données protégées, l'ancien officier de police judiciaire qui travaillait dans une unité antiterroriste de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), fournissait à qui voulait sur le "darknet" adresses, relevés téléphoniques, plaques d'immatriculation ou cartes grises.

Ce commerce a rapporté à l'ancien agent du renseignement un total d'environ 30.000 euros,

a estimé celui qui a choisi le pseudonyme "Haurus" car, sur le forum du "darknet" où il opérait, le nom "Horus", correctement orthographié en référence à la divinité égyptienne, était déjà pris.

"La représentation d'Horus c'est un oeil qui voit tout, ça rappelait un peu les services que je proposais", a-t-il expliqué dans son box. Pendant l'audience, "Haurus", poursuivi pour une dizaine de chefs d'accusation, a fait amende honorable et a reconnu la plupart des faits qui lui sont reprochés.

Comme lors de son premier procès, il a expliqué avoir agi par appât du gain, pour effacer ses dettes. Jusqu'à ce que se crée en lui une forme de "dissociation" entre ses deux personnalités: le policier Christophe B. la journée

et le délinquant "Haurus" la nuit.

Comme lors du premier procès en juin, le ministère public a demandé devant la cour d'appel de Versailles (région parisienne), une peine de sept ans d'emprisonnement contre le policier de 35 ans, ex-agent de la DGSI, en raison de la "gravité exceptionnelle des faits" et de la "qualité du prévenu".

En première instance, le tribunal correctionnel de Nanterre a bien condamné "Haurus" à sept ans de prison, mais il a assorti cette peine d'une période de sursis de deux ans, illégale. Comme l'avait rappelé le parquet de Nanterre, le sursis est applicable aux seules "condamnations à l'emprisonnement prononcées pour une durée de cinq ans au plus".

Un ancien proche de Macron condamné à un an ferme

Un ancien proche collaborateur du président français Emmanuel Macron, Alexandre Benalla, a été condamné vendredi à trois ans de prison dont un an ferme sous bracelet électronique, notamment pour des violences lors de la manifestation du 1er mai 2018, à l'origine d'un scandale politique retentissant en France. L'ex-proche collaborateur du président, aujourd'hui âgé de 30 ans et reconvertis dans le privé, était poursuivi pour 12 infractions, au premier chef pour "violences en réunion" et "immixtion dans la fonction de policier" lors d'une manifestation en 2018 à Paris.

Présent ce jour-là dans le dispositif des forces de sécurité comme observateur, coiffé d'un casque des forces de l'ordre, cet inconnu du grand public était filmé en train de brutaliser des personnes, en marge d'une manifestation émaillée de

violences, en plein cœur du Quartier latin, à Paris.

Plus de trois ans après le "Benalagat", le tribunal a sanctionné le "comportement inadmissible et insupportable au corps social, jetant l'opprobre sur la fonction de policier", de l'ancien proche collaborateur du chef de l'Etat.

"Vous avez été investi d'une certaine pouvoir, réel au regard de vos fonctions, supposé du fait de votre proximité avec le président de la République", a déclaré la juge à l'énoncé du jugement.

"Vous avez trahi la confiance qui vous a été faite par cette nomination", a-t-elle poursuivi. Le tribunal a choisi cette peine "au regard de la gravité des multiples faits, des missions que vous exerciez, qui exigeaient de vous rigueur et exemplarité, de votre comportement insupportable au corps social".

Afrique du Sud
Une ex-policière tueuse en série condamnée à la perpétuité



Une policière sud-africaine a été condamnée vendredi à six peines de prison à vie pour avoir tué son petit ami et cinq membres de sa famille pour toucher des assurances vie, au terme d'un procès glaçant qui a fasciné l'Afrique du Sud.

Rosemary Ndlovu, 46 ans, a été reconnue coupable le mois dernier d'avoir tué sa cousine, sa soeur, son petit ami, sa nièce, son neveu et un autre proche entre 2012 et 2017 par balles, à coups de matraque ou par étranglement. Le tribunal l'a également déclarée coupable d'avoir tenté de tuer sa mère, sa soeur et les cinq enfants de cette dernière.

En plus des six peines de prison à vie pour meurtre, le juge a ajouté 95 ans de prison pour incitation au meurtre, tentative de meurtre et fraude à l'assurance. "En pratique,

les années d'emprisonnement reviennent à (la prison à vie)", a déclaré le juge Ramarumo Monama.

Une grande partie du procès a été diffusée en direct en Afrique du Sud, où le récit de certains détails macabres ont stupéfié, même dans ce pays qui bat des records de criminalité. Le sang-froid de cette femme face à des accusations terribles a contribué au malaise.

L'accusée aurait contracté des as-

surances vie et assurances obsèques au nom de ses victimes, puis réclamé l'argent après leur mort. Elle a nié tout en bloc. "Je ne suis pas la personne qui a souscrit les polices d'assurance de ma soeur" assassinée, a-t-elle dit en tsonga, avant traduction. Selon l'accusation, elle aurait engrangé quelque 80.000 euros grâce à son entreprise meurtrière. Des tueurs à gages sont soupçonnés d'avoir mis en application la plupart de son plan macabre mais Mme Ndlovu se serait personnellement occupée de sa soeur Audrey, en empoisonnant son thé avant de l'étrangler. Elle prévoyait encore en 2018 de mettre le feu à la maison d'une autre de ses soeurs, mère de cinq enfants, dont un bébé, quand le tueur envisagé a craqué... et a prévenu la police.

Elle a ainsi expliqué à l'homme, accompagné de son soi-disant complice, en fait un policier, qu'il fallait d'abord les assommer de somnifères puis leur remplir la bouche de chaussettes pour étouffer les cris. Quelques jours plus tôt, un autre tueur à gages avait vacillé à la vue de la vieille mère de l'accusée. Il a renoncé à son travail, a demandé un verre d'eau à la frèle dame et a quitté la maison.

Cyber-harcèlement en milieu scolaire L'Unesco veut promouvoir la civilité numérique



L'Unesco a appelé à déter les enfants et les jeunes de connaissances pour repérer, signaler, se protéger et protéger les autres du cyber-harcèlement, à l'occasion de la Journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire, a-t-on indiqué vendredi sur le site de l'ONU.

"Bien que l'accès à Internet offre des possibilités d'interaction sociale et d'apprentissage, il expose également les enfants et les jeunes à la violence en ligne", a fait valoir la Directrice générale de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), Audrey Azoulay, dans un message pour la deuxième édition de cette Journée, placée sous le thème: "Lutter contre le cyber-harcèle-

ment et d'autres formes de violence en ligne touchant les enfants et les jeunes".

L'Unesco note que la vie des enfants et des jeunes se déroule de plus en plus en ligne, tendance exacerbée par la pandémie de Covid-19. Dans certains pays, le temps passé par les enfants devant un écran a doublé entre mai 2019 et mai 2020. Aussi, malgré des données mondiales limitées, l'on constate dans les faits que le cyber-harcèlement et d'autres formes de violence psychologique ont fortement augmenté durant la pandémie.

En Europe, 44% des enfants qui étaient victimes de cyber-harcèlement avant le Covid-19 ont déclaré que le phénomène s'était intensifié pendant le confinement. En outre, 84% des parents

dans le monde se disent "inquiets de la sécurité de leurs enfants en ligne".

L'Unesco souligne que la violence en ligne a des effets néfastes sur les résultats scolaires et la santé mentale des élèves. En outre, les élèves qui subissent un cyber-harcèlement et d'autres formes de violence en ligne sont généralement aussi pris pour cible physiquement.

Bien que ces violences ne se produisent pas toujours dans les établissements scolaires, le système éducatif a un rôle important à jouer pour apprendre aux élèves à évoluer en toute sécurité dans l'espace numérique, souligne l'agence onusienne. "Cette Journée se veut un appel à l'ensemble des membres de la communauté éducative - élèves, parents et enseignants, mais aussi autorités de l'éducation et secteurs tels que celui des technologies - à faire ce qui est en leur pouvoir pour promouvoir la civilité numérique et prévenir la violence en ligne, et ainsi garantir la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes du monde entier", a conclu la cheffe de l'Unesco.

George Clooney demande aux médias de ne pas publier de photos de ses enfants



L'acteur américain George Clooney a publiquement demandé aux médias de s'abstenir de diffuser des photos de ses enfants, afin d'éviter de les mettre en danger. La star du film "Ocean's Eleven" met en avant le fait que son épouse, Amal Clooney, soit une avocate spécialisée dans la défense des droits humains. A ce titre, elle se retrouve aux prises avec des gens potentiellement dangereux et les enfants du couple pourraient devenir des cibles, plaide-t-il. "Le travail de ma femme l'amène à affronter et à poursuivre en justice des organisations terroristes et nous prenons toutes les précautions possibles pour garder notre famille en sécurité", écrit George Clooney dans une lettre ouverte publiée par Variety et d'autres revues spécialisées.

"Nous ne pouvons pas

protéger nos enfants si n'importe quelle publication met leurs visages en première page", affirme l'acteur américain. La star, qui incarna le justicier masqué dans "Batman et Robin", précise avoir envoyé sa lettre "au Daily Mail et à d'autres publications". Il explique avoir eu l'idée de cette lettre après avoir découvert sur internet des photos du fils de l'actrice Billie Lourd, âgé de seulement un an. Billie Lourd est la fille de Carrie Fisher (la princesse Leia de Star Wars). "Je suis une personnalité publique et j'accepte les photos, souvent intrusives, comme faisant partie du prix à payer pour faire mon travail", poursuit Clooney. "Ce n'est pas le cas de nos enfants", insiste-t-il.

"Nous n'avons jamais vendu une photo de nos enfants, nous ne sommes pas

sur les réseaux sociaux et nous ne publions jamais de photos car cela mettrait leur vie en danger", ajoute l'acteur oscarisé. "Nous espérons que vous êtes d'accord sur le fait qu'il est moins important de vendre de la publicité que d'éviter à des enfants innocents d'être pris pour cible". George et Amal Clooney ont des jumeaux, nés en 2017. L'acteur s'en était déjà pris par le passé au Daily Mail, fleuron de la presse britannique à scandale qui a exporté avec succès son style très agressif aux Etats-Unis grâce à une version internet. George Clooney avait notamment accusé le journal d'avoir inventé un article affirmant que sa belle-mère s'opposait à son mariage en 2014. Le Daily Mail avait présenté des excuses, que l'acteur avait refusées.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Loue F3 Cavaignac, 3^e (2,5U) – F3 meublé, Ain El Turck, 1^{er} (3,5U) – bureaux 31 m² rue La Remonte, 1^{er} (3U) – F1, St-Pierre, RDC (1,5U) – villa à El Kerma (5U) – AG « ABDALLAH » - 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■ Location apparts F2 résidence 3^e à Millénium + F3 1^{er} Ain Turck + F3 1^{er} à Bel Air + F4 3^e Es-Senia + villa 350 m² avec piscine Bel Air – AG : 04 rue Med Khemisti - Tél : 041.36.16.43/42

■ Loue un grand F2 à Seddikia Oran à jeune couple sérieux, composé de 2 pces, cuis, SDB, avec électricité, eau chaude 24/24 au 1^{er} étage – 0666.82.12.40

■ A louer appartement F2 au 1^{er} étage dans un immeuble privé à Jules Ferry, Eckmühl, Oran – 0698.21.26.75

■ Vends F3 étage 5, Port Say plage top vue sur mer, livret foncier + à vendre F4 sur le boulevard pour fonction libérale, livret foncier – Tél : 0554.98.71.71

■ Loue appart à usage prof/libérale ou siège de Sté, équipé de mobilier de bureau : 3 pièces, secrétariat et salle d'attente. 40 bis rue Larbi Ben M'hidi Oran – Intermédiaire s'abstenir – 0773.04.11.37

■ Met en vente des apparts grand standing, ds un immeuble R+3, des F4 (143 m²) et F3 (112 m²), finis à 70% à 14 Coop Hai Khemisti Fernand-ville Bir El Djir Oran - 0553.58.43.65

■ Loue appart F2 (2 pces + cuisine) à Hai Louz, Sidi Bachir -Tél : 0770.33.72.57

■ A vendre F5 à Akid Lotfi sup 115 m², bien situé sur grand Bd, 4^e étage avec ascenseur, acté, libre de suite. Contact 0550.43.91.48

PENSÉE
BOUDJIR
Mohamed
Ce 7 novembre 2015 est jour de souvenir. 6 ans déjà que tu n'es plus là, mais dans nos têtes et dans nos coeurs tu es toujours présent. Nous t'aimons et nous te remercions pour tout l'amour et la bonté que tu nous as donnés. Sois notre guide et notre protecteur à tous. Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée spéciale pour lui aujourd'hui.



AVIS DE DÉCÈS

La famille HANIFIA a le regret d'annoncer le décès de

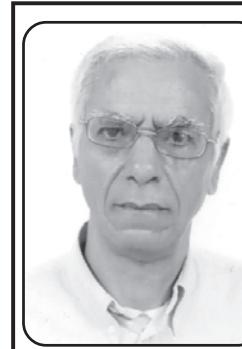


Hadj Aïcha MEKKI épouse HANIFIA
ce lundi 01 novembre.
Elle repose en paix dans le Vaste Paradis d'Allah.
Ina illah wa ina ilayhi raijoun.

Vend/Echange résidence Dar Dounia,

25 appart, plage Corales Oran

Contact : 0661.41.94.37



PENSÉE

Cher papa

Déjà un an que tu nous as quittés pour un monde meilleur, nul n'effacera de nos cœurs ce que tu as été pour nous.
Son épouse, ses enfants Hizia, Karim et Yacine demandent une pieuse pensée à la mémoire du professeur Abdelkader Lakedja.

EMPLOIS

■ Pizzéria à Oran cherche pizzaïolo, cuisinier et aide-cuisinier... accepte des débutants sérieux - 0549.34.34.74

■ Un grand magasin de produits et emballage de pâtisserie et boulangerie recrute des employées compétentes et bien présentes. Veuillez envoyer vos Cv par SMS au 0560.75.60.00. Remarque : ne pas téléphoner

LOCAUX

■ Cherche location local pour restaurant sup plus de 150 m² à Oran – Tél : 0770.31.85.15

■ Promotion immobilière met en vente sur plan local commercial et 3 appartements F3 dans daïra, wilaya de Chlef – 0775.50.87.82

■ Vds local commercial Haï Salam sup 30 m², Px 750 U Neg + Vds appt promotionnel 93 m² + box à Millénium, prix 1 MD 550 – 0770.64.61.95

■ Vds à Bel Air Oran, 50m du bd Froment Coste, local/com 160 m² (R : 20 m² + 1er 40 m², acté. R bureau P-DG open/S - 2 SDB, idéal pour prof libérale + wifi + tél + parking. Px : 1M900 - Tél : 0560.19.75.28

■ Vends pharmacie agrément, fonds et murs au centre-ville Relizane – Tél : 0556.00.68.65. Curieux s'abstenir.

■ Oran, local 100 m², à louer, situé à la Cité militaire El Morchid, sert pour dépôt, libre de suite - tél : 0553.07.99.29

TERRAINS

■ A louer ou à vendre une ferme de 34 H irrigua à Sidi Amaïra (Aïn Témouchent) avec livret foncier – Tél : 0773.98.10.88 avant 17h

■ Vends 2 terrains à Fleuris, 1^{er} : sup 181 m², 10 m de façade, urbanisable, sur gd Bd commercial, Px : 1 MD 50 et 2^{er} : sup 171 m², 9,5 m de faç, Px : 600M – 0770.64.61.95

■ Vends terrain agricole à Benfréha acté + livret foncier, 20 hectares – Tél : 0793.61.99.64

• 2

12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le dimanche...
14.10 13h15, le dimanche...
15.05 Vivement dimanche
16.00 Vivement dimanche prochain
16.55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.35 Vitamine C
18.30 Les enfants de la télé
20.00 Journal 20h00



Film de science-fiction - Etats-Unis - Chine - 2019
Avec Chris Hemsworth, Liam Neeson, Emma Thompson, Tessa Thompson
L'agent H et l'agent High T sont en mission à Paris pour neutraliser un puissant et dangereux extraterrestre caché dans la Tour Eiffel. Vingt ans plus tôt, à Brooklyn, Molly, encore enfant, a discrètement assisté à une mission de Men in Black, sans que ceux-ci n'effacent sa mémoire.



Série policière - Grande-Bretagne - 2019 Saison 1 - Episode 1/3
Avec Martin Clunes, Katie Lyons, Clémence Poésy, Stephen Wight
A Twickenham Green, le soir du 19 août 2004, un homme découvre une femme inconsciente étendue sur une pelouse publique. Malgré l'intervention des secours, la victime décède quelques minutes plus tard de ses blessures. Après une rapide enquête, il est établi que la défunte se nomme Amélie Delagrange, une française qui travaillait dans une pâtisserie depuis quelques mois, tuée de plusieurs coups sur la tête.



Acteurs : Raphaël Personnaz , Lucrèce Bassella (piano)
Le comédien Raphaël Personnaz interprète le journaliste Antoine Leiris, qui a perdu sa femme, Hélène Muyal-Leiris, le 13 novembre 2015, lors de l'attaque terroriste au Bataclan, à Paris. En 2016, celui-ci avait signé «Vous n'aurez pas ma haine» (2016), ici adapté, où il raconte son quotidien de père qui doit - malgré tout - continuer à vivre.



09.30 Silence, ça pousse !
10.25 Echappées belles
12.35 C l'hebdo
13.35 Revu
14.50 La fabrique du temps
16.25 Dans l'oeil des RG
17.30 Apocalypse : la 2e Guerre mondiale
18.30 C politique
19.55 C politique, la suite
20.55 La fabrique du mensonge
22.35 Frantz Fanon, trajectoire d'un révolté
23.55 2 degrés, les dessous de la guerre climatique



09.50 Un kilomètre à pied...
11.15 Le Canada sous la plume
11.45 Twist
12.45 Kazakhstan, entre ciel et steppe
13.30 Vera Cruz
15.05 Charles Bronson, le génie du mâle
16.25 Il était une fois le musée du Louvre
18.05 Abba Forever
18.55 Les grands moments de la musique
19.45 Arte journal
20.10 Vox pop
20.55 Apocalypse Now Final Cut
23.50 Ella Fitzgerald : Just One of Those Things



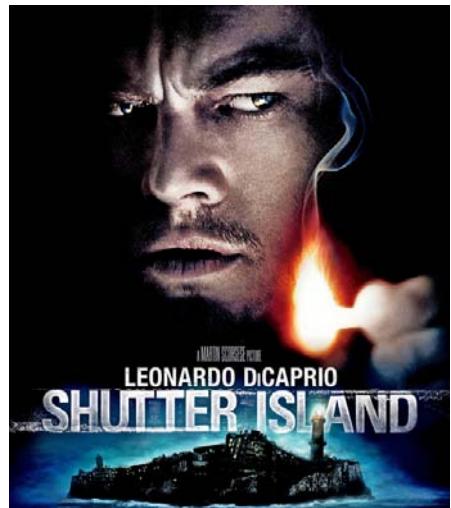
CINE + FRISSON 20.50

DESTRUCTION FINALE

Film d'action - Corée du Sud - 2019
Avec Suzy Bae, Robert Curtis Brown, Byung-hun Lee, Jung-woo Ha
Alors que la Corée du Nord est en train de procéder à une mission de dénucléarisation avec l'armée américaine, la péninsule coréenne est frappée par un séisme de magnitude 7,8, quand le volcan du mont Baekdu, à la frontière de la péninsule et de la Chine, se réveille. Les conséquences sont désastreuses à la fois pour la Corée du Nord et du Sud. Jeon Yoo-Kyung, première secrétaire du Président de Corée du Sud, se rend immédiatement chez le professeur Kang Bong-Rae, dont les travaux anticipaient depuis longtemps ce type de menace.

RTL 9 20.55

SHUTTER ISLAND



Thriller - Etats-Unis - 2010

Avec Leonardo DiCaprio, Ted Levine, Patricia Clarkson, Emily Mortimer

Une des patientes de l'hôpital psychiatrique situé sur l'île de Shutter Island, au large de Boston, a disparu sans laisser de traces. Envoyé sur place par les autorités fédérales afin d'enquêter, le marshal Teddy Daniels débarque en compagnie de son coéquipier, Chuck Aule. L'affaire se révèle vite très mystérieuse pour les deux hommes. Leurs investigations se compliquent quand une tempête éclate peu après leur arrivée.

CINE + PREMIER 20.50

THE NEST



Drame - Grande-Bretagne - Canada - 2020
Avec Jude Law, Carrie Coon, Charlie Shotwell, Oona Roche
Dans les années 1980, Rory O'Hara, un entrepreneur britannique, vit depuis quelques années aux Etats-Unis avec sa femme Allison, une américaine, qui donne des cours d'équitation, et leurs enfants, Sam et Ben. Mais l'homme d'affaires est en difficultés financières et décide de retourner à Londres avec sa famille afin de se refaire une situation, en profitant d'un nouveau climat politique et financier. La famille O'Hara emménage bientôt dans un gigantesque manoir et Allison est désormais à la tête d'un beau haras.

TF1

10.05 Automoto
11.00 Téléfoot
12.00 Les douze coups de midi
12.50 Météo
13.00 Journal
13.40 Grands reportages
14.50 Reportages découverte
16.10 Les docs du week-end
17.15 Sept à huit life
18.20 Sept à huit
19.52 Petits plats en équilibre
19.55 Météo
20.00 Journal
20.40 TF1, rendez-vous sport
21.00 Météo



21.05 Rendez-vous chez les Malawas



Comédie - France - France - 2019
Avec Christian Clavier, Michaël Youn, Ramzy Bedia, Sylvie Testud, Pascal Elbé Léo Poli, animateur télévisé, annonce un numéro spécial Noël de son émission «Rencontre au bout du monde», diffusé le 25 décembre. En effet, quatre prestigieux invités vont découvrir ensemble un pays lointain : Julien Gosset-Grainville, dit «J-G-G», célèbre présentateur du journal télévisé, Nathalie Dulac, vedette de la série populaire «Véro la vétérinaire», Sam Bonheur, humoriste en vogue, et Kevin le footballeur.

M6

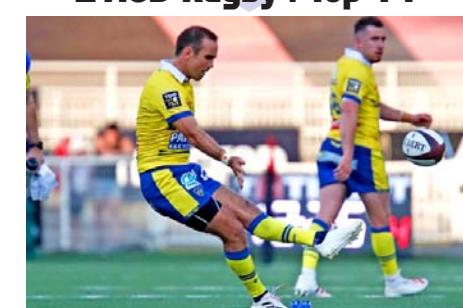
10.50 Turbo
12.30 Sport 6
12.40 Météo
12.45 Le 12.45
13.25 Scènes de ménages
13.35 Recherche appartement ou maison
15.25 Maison à vendre
17.20 66 minutes
18.40 66 minutes : grand format
19.45 Le 19.45
20.05 Sport 6
20.10 Météo
20.25 E=M6



Présenté par Karine Le Marchand
A quelques mois de la prochaine élection présidentielle, Valérie Pécresse, Rachida Dati, Anne Hidalgo, Marine Le Pen et Marlène Schiappa se confient, racontent leur parcours et leur engagement jusqu'aux plus hautes fonctions de l'Etat. Pour la première fois, elles ont ouvert la porte de son bureau de ministre, maire, présidente de parti ou de région, de leur quotidien ou pendant leurs loisirs et en campagne.

CANAL+

10.01 The Good Criminal
11.38 Tchi tcha
12.34 Clique X
13.03 Groland le zapoï
13.27 La Grille Moto
13.57 Moto GP : Grand Prix d'Algarve
14.58 Débrief Moto
15.26 Moto 2 : Grand Prix d'Algarve
16.32 Intérieur sport
17.24 Football : Premier League
19.26 Canal Football Club



21.05 Rugby : Top 14

- Clermont-Auvergne / Toulon
Après leur première défaite subie à domicile contre le Racing 92 lors de la 7e journée, Facundo Isa et les Toulonnais ont glissé à la 11e place du classement au soir de la 7e journée. Les Varois vont devoir réagir pour ne pas laisser le doute envahir les vestiaires. Le RCT affronte une équipe clermontoise qui remonte doucement au classement, mais qui demeure encore fragile.

PLANÈTE +

09.16 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
13.23 À droite sur la photo
15.24 Schnidi, le fantôme du néolithique
17.03 Singapour, ville sauvage
17.57 Rendez-vous en terre inconnue
20.06 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
20.55 Palais du monde
22.37 À droite sur la photo



09.15 Dragon Ball Z

09.20 HDM : L'hebdo de la musique
10.25 Génération Top 50
12.10 L'escapade de Noël
13.50 Mon beau sapin
15.35 Un Noël tout en fleurs
17.25 Un mari en cadeau de Noël
19.05 Marions-les pour Noël
21.05 Break

TFX



09.20 HDM : L'hebdo de la musique
10.25 Génération Top 50
12.10 L'escapade de Noël
13.50 Mon beau sapin
15.35 Un Noël tout en fleurs
17.25 Un mari en cadeau de Noël
19.05 Marions-les pour Noël
21.05 Break

Bélier 21-03 au 20-04

Aujourd'hui, vous êtes particulièrement dans la lune, ou plus précisément dans un pays étranger ou exotique. Si vous avez besoin d'évasion, faites le point sur vos finances.

Taureau 21-04 au 21-05
En ce moment, c'est l'argent qui vous préoccupe et vous partagez vos inquiétudes avec votre partenaire ou vos collaborateurs. Des solutions peuvent être trouvées...

Gémeaux 22-05 au 21-06
Vous priviliez votre vie professionnelle et la coopération avec vos partenaires sociaux, mais pensez à laisser un peu de place à votre conjoint.

Cancer 22-06 au 22-07
Même si le quotidien semble quelque peu triste, faites consciemment votre travail. L'esprit tranquille, vous pouvez ensuite penser à vous faire plaisir...

Lion 23-07 au 23-08
Aujourd'hui, vous accordez un peu plus d'importance à vos enfants mais ils vous époussent ou vous agacent. Rentrez dans le jeu et... proposez un nouveau jeu, ils adorent ça !

Vierge 24-08 au 23-09
Aujourd'hui, vous pouvez multiplier les coups de fil et les emails pour vous mettre en valeur ou pour exposer vos points de vue. On vous écoute, on vous lit, on vous apprécie !

Balance 24-09 au 23-10
Vous vous faites du souci pour l'un des membres de votre famille et cela vous affecte. Et si vous en parlez à un proche afin d'avoir un troisième point de vue ?

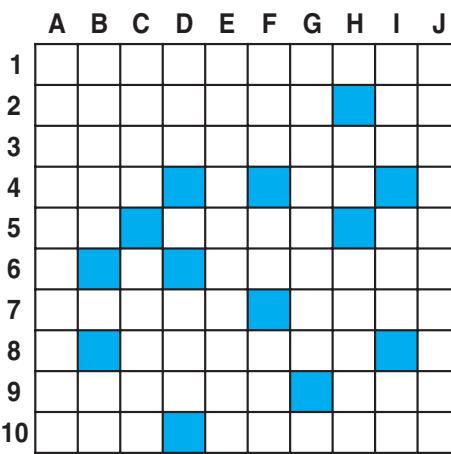
Scorpion 24-10 au 22-11
Voilà une bonne période pour faire fructifier vos gains ou pour améliorer votre train de vie. Pour cela, il est nécessaire de prendre des initiatives et d'avoir confiance en vous.

Sagittaire 23-11 au 21-12
En ce moment, vous vous mettez consciemment ou pas en retrait. Sans doute pour mieux rebondir ensuite, lorsque vous vous sentirez d'attaquer, dans un ou deux jours...

Capricorne 22-12 au 20-01
Après tous ces projets élaborés récemment ou ces discussions animées avec vos amis, vous éprouvez le besoin de faire le point. Un peu de silence et d'intimité sont nécessaires.

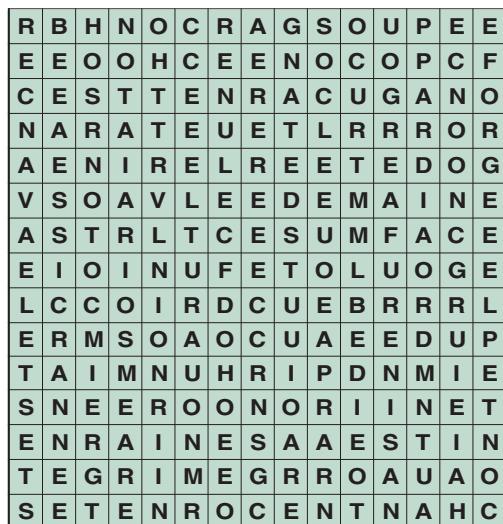
Verseau 21-01 au 18-02
Vos amis pourraient vous aider ou vous inspirer dans vos démarches socioprofessionnelles, mais c'est vous, et uniquement vous, qui décidez de la marche à suivre.

Poissons 19-02 au 20-03
Si vos pensées sont négatives, c'est sans doute parce que l'avenir vous fait peur, notamment dans le domaine socioprofessionnel. Remettez-vous au présent à chaque seconde...



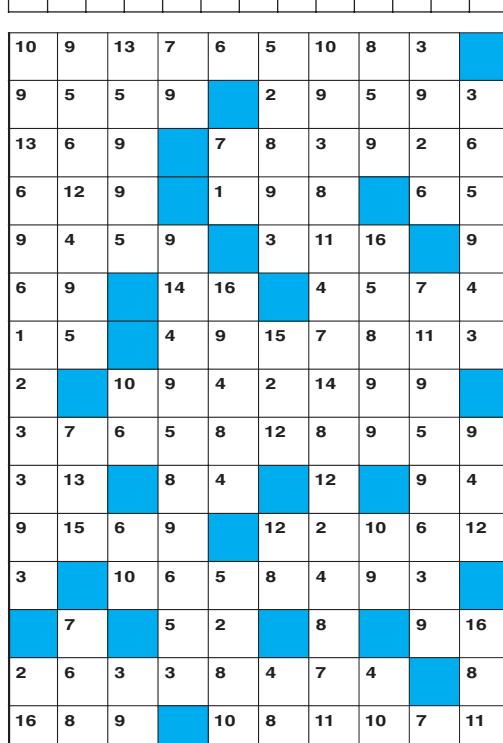
Horizontalement:

- Bat de l'aile.
 - Allez les bleus ! Fait un rejet.
 - Bons à fumer.
 - Terme courant. A notre portée.
 - Pièces d'occasion. Vague rétro. Considérant...
 - Réunion de cracks.
 - Tête familiale. Fils de la haine !
 - Encarrés.
 - Morigénée. Pousse en côte.
 - Dame de la côte. Prises au jeu de cartons.
- Reste sans rangement.
 - La tournée des pots ! Va de l'avant.
 - Terrible comme IV ! Perce chez les ronds de cuir.
 - Premier commandement ! Jamais plus comme avant !
 - Fortuit.
 - Couche de teinte. Bande d'annonce. Fait un effet de cerf.
 - Du chiqué ! Donne de la bande. Rafale de vent.
 - Branque. Etre en principe. Bon pour la ligne.
 - Personnes en question.

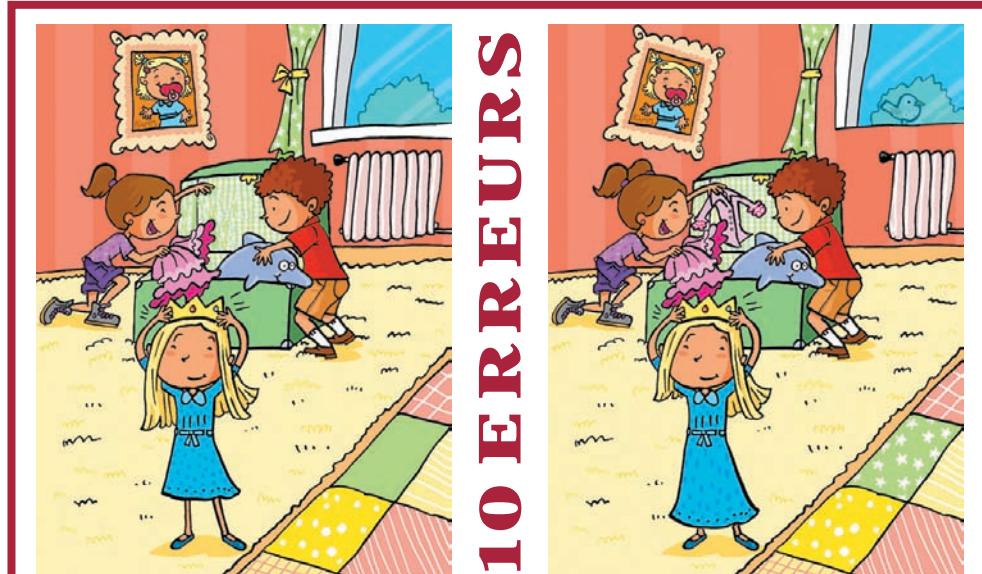
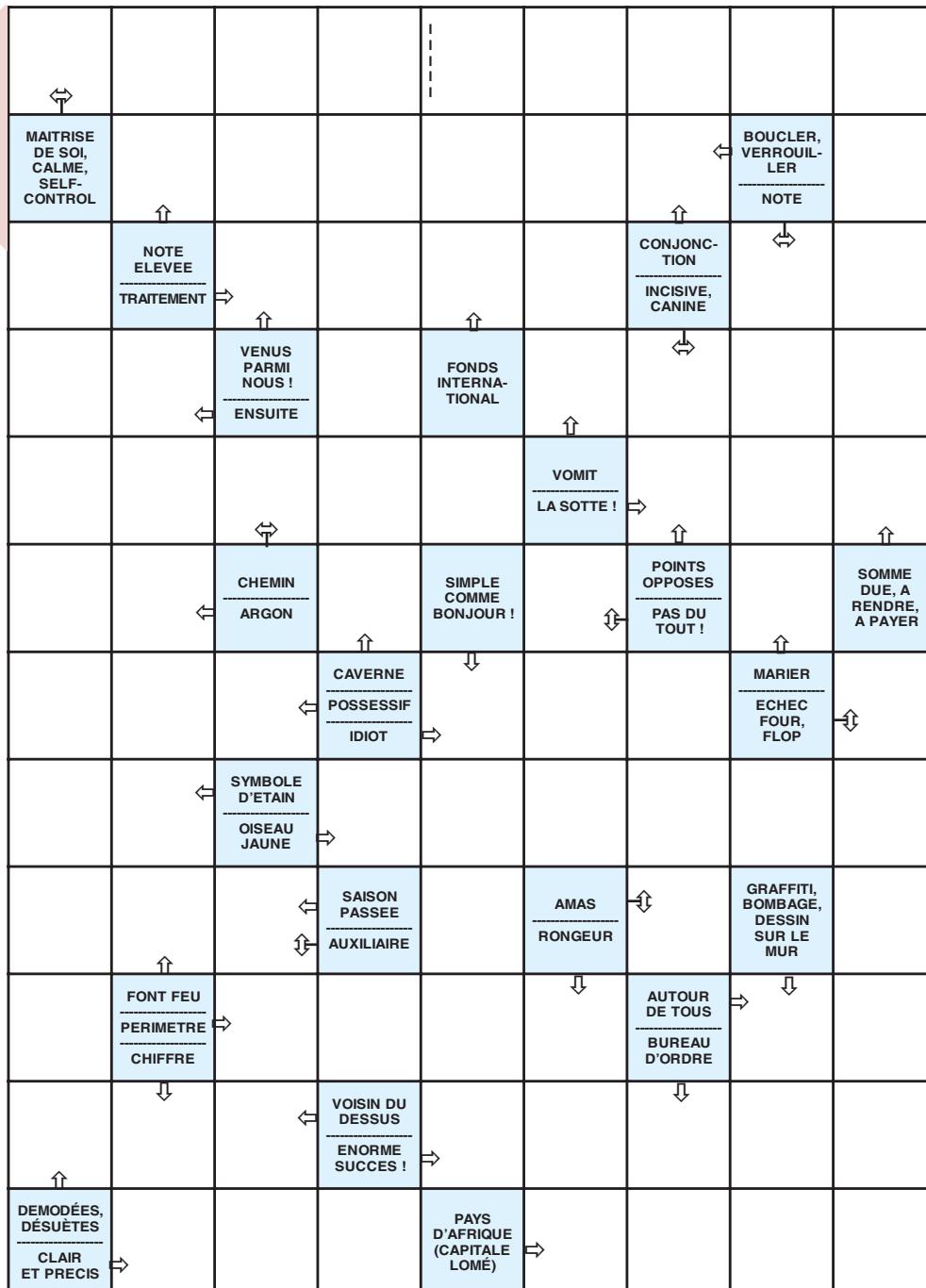


AERER - AMONT - AUBAINE - AVANCER - BOTTE - CANAL - CARNET - CHANT - CONTE - CORNET - COTON - COURAGE - CRAINDRE - CUISINE - DRAP - ECART - ECHO - ETANG - ETAT - FACE - FLEURON - FORGE - FROMENT - GARCON - GARDER - GEMIR - GODET - GOULOT - HAIE - HOTEL - LUMIERE - LUNE - MOUCHOIR - MUSE - NARCISSE - NUIT - OGRE - ONCE - PINSON - POULE - RASER - REPOSER - SERENADE - SOCLE - SOIR - SOUPE - STELE - TRUC - VIREE.

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est un adjectif possessif.
- Mon 2e est une préposition. Mon 3e est un produit ovin.
Mon tout est un gâteau « court et dodu ».



Jeux proposés par Chérifa Benghani



CROISÉS N° 8199

B	A	R	A	T	I	N	E	U	R
I	A	B	E	R	E	Z	I	N	A
L	I	A	A	N	D	O	C		
N	D	I	A	N	A	N	E		
E	T	A	I	T	A	R	N	O	
V	I	S	E	E	S	O	U		
E	M	S	E	N	T	E	R		
S	E	M	E	S	T	R	E		
E	N	A	F	A	U	T	A		
E	T	O	L	E	C	A	L		

SUDOKU N° 1199

7	3	5	6	9	1	8	4	2
1	9	2	7	8	4	6	3	5
4	6	8	5	3	2	1	9	7
9	7	1	2	6	3	5	8	4
3	2	4	9	5	8	7	1	6
8	5	6	1	4	7	3	2	9
2	1	9	3	7	6	4	5	8
5	4	7	8	1	9	2	6	3
6	8	3	4	2	5	9	7	1

FOUILLIS N° 8199
PELERIN (Pèle - Rein)

1	R	2	A	3	P	4	T	5	I	6	E
7	S	8	C	9	U	10	N	11	O	12	L
13	D	14	G	15	16	17	18				
19	20	21	22	23	24						

CODÉS N° 8199

1	R	2	A	3	P	4	T	5	I	6	E
7	S	8	C	9	U	10	N	11	O	12	L
13	D	14	G	15	16	17	18				
19	20	21	22	23	24						

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 8199

B	A	R	A	T	I	N	E	U	R
I	A	B	E	R	E	Z	I	N	A
L	I	A	A	N	D	O	C		
N	D	I	A	N	A	N	E		
E	T	A	I	T	A	R	N	O	
V	I	S	E	E	S	O	U		
E	M	S	E	N	T	E	R		
S	E	M	E	S	T	R	E		
E	N	A	F	A	U	T	A		
E	T	O	L	E	C	A	L		

FLECHES N° 8199

A	B	E	I	L	L	E	S
E	G	A	L	O	E	F	E
M	E	S	R	U	G	I	R
P	K	O	P	A	P	R	
L	I	E	S	E	L	E	
A	C	T	E	R	E	R	
C	I	B	L	E	S	F	
E	A	T	O	D	O	A	
M	E	L	E	C	O	U	
E	L	P	E	S	E	R	
N	B	R	E	A	T	E	
T	R	O	U	N	D	F	

SUDOKU N° 1199

7	3	5	6	9	1	8	4	2
1	9	2	7	8	4	6	3	5
4	6	8	5	3	2	1	9	7
9	7	1	2	6	3	5	8	4
3	2	4	9	5	8	7	1	6
8	5	6	1	4	7	3	2	9
2	1	9	3	7	6	4	5	8
5	4	7	8	1	9	2	6	3
6	8	3	4	2	5	9	7	1

FOUILLIS N° 8199
PELERIN (Pèle - Rein)

1	R	2	A	3	P	4	T	5	I	6	E
7	S	8	C	9	U	10	N	11	O	12	L
13	D	14	G	15	16	17	18				
19	20	21	22	23	24						

CODÉS N° 8199

1	R	2	A	3	P	4	T	5	I	6	E
7	S	8	C	9	U	10	N	11	O	12	L
13	D	14	G	15	16	17	18				
19	20	21	22	23	24						

SUDOKU N° 1200

8		2
---	--	---

**Niger :
11 soldats tués
et 9 «disparus»
dans une
attaque
terroriste**



Onze soldats ont été tués et neuf sont portés "disparus" lors d'une attaque terroriste contre une position de l'armée à Dagné, dans l'ouest du Niger, une zone endeuillée en début de semaine par la mort de 69 civils dans une embuscade, selon le gouvernement.

L'attaque commise par "une colonne de terroristes lourdement armés à bord de plusieurs véhicules et des dizaines de motos" a tué onze soldats, et fait un blessé, selon un communiqué du ministère de la Défense lu à la télévision publique.

"Après des combats acharnés, la colonne ennemie a été contrainte de battre en retraite en emportant ses morts et ses blessés", ajoute le texte, qui précise que "des renforts aériens et terrestres dépêchés sur place continuent le ratissage de la zone".

Les soldats visés avaient été déployés pour assurer la sécurité des milliers de villageois qui avaient regagné leurs localités après des massacres de dizaines de civils par des présumés terroristes.

**Allemagne :
des blessés lors
d'une attaque
au couteau
dans un train**



Plusieurs personnes ont été blessées samedi dans un train ICE en Bavière en Allemagne lors d'une attaque au couteau dont l'auteur présumé, un homme, a été interpellé et dont le mobile reste indéterminé.

La police a été alertée vers 08H00 GMT d'une attaque au couteau dans un train à grande vitesse ICE circulant entre Regensburg (Bavière) et Hambourg et à bord duquel se trouvaient environ 300 passagers. "Selon les premières informations, plusieurs personnes ont été blessées", a indiqué la police de Neumarkt in der Oberpfalz (Bavière), assurant qu'"il n'y a désormais plus aucun danger".

Au moins trois personnes ont été blessées, dont deux grièvement, selon le quotidien populaire Bild. Aucun des blessés n'est toutefois en danger de mort, a précisé à l'AFP une porte-parole de la police locale. Un homme a été arrêté, a précisé la police, sans plus de précision à ce stade. Selon Bild, il s'agit d'un homme de 27 ans pouvant souffrir de troubles psychiatriques.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Sierra Leone : 98 morts dans l'explosion d'un dépôt de carburant



Au moins 98 personnes ont été tuées dans l'explosion d'un dépôt de carburant vendredi soir dans la zone industrielle de Freetown, la capitale de la Sierra Leone, en Afrique de l'Ouest, selon un bilan officiel.

Selon des témoins, le drame a été provoqué par un camion-citerne qui a explosé dans une station-service suite à un accident. Le feu s'est ensuite propagé dans le quartier.

La majorité des victimes sont des vendeurs ambulants et des motocyclistes qui ont été piégés par les flammes en tentant de récupérer le carburant s'échappant du camion-citerne, a raconté à l'AFP un témoin et secouriste volontaire, Jusu Jacka Yorma.

"Nous avons reçu un rapport de la morgue de Connaught et d'autres hôpitaux de Freetown indiquant que le nombre de morts est de

98", a déclaré vice-président sierra-léonais, Mohamed Juldeh Jalloh, qui s'est rendu sur place samedi matin.

"Quatre-vingt-huit personnes gravement brûlées se trouvent à l'unité de soins intensifs de l'hôpital Connaught de Freetown", a-t-il ajouté. Plusieurs corps calcinés ont été découverts dans des carcasses de voitures encore fumantes au milieu des cendres, ainsi que dans les rues adjacentes.

Espagne : un vol marocain dérouté par des migrants clandestins

Des passagers d'un avion marocain à destination de la Turquie ont recouru à un stratagème inimaginable pour détourner le vol vers les Baléares pour des motifs d'émigration clandestine, ont rapporté des médias.

D'après l'application FlightRadar24, l'appareil dérouté était un Airbus A320 de la compagnie Air Arabia Maroc, qui effectuait un vol entre Casablanca et Istanbul. L'aéroport de Palma de Majorque, un des plus fréquentés d'Espagne dans l'archipel des Baléares, a dû fermer pendant près de quatre heures vendredi après que plusieurs passagers d'un avion ayant atterri d'ur-

gence sont partis en courant sur le tarmac, selon les autorités aéroportuaires.

L'avion, qui effectuait un vol entre le Maroc et la Turquie, a été dérouté vers Palma de Majorque, où il a effectué un atterrissage d'urgence en raison du malaise supposé d'un passager, a indiqué la Garde civile.

Pendant l'évacuation du voyageur soi-disant malade, une vingtaine de passagers ont profité de l'occasion pour s'enfuir de l'avion en courant sur le tarmac. D'après le quotidien El País, les enquêteurs travaillent sur l'hypothèse d'un coup monté en vue d'entrer illégalement en Espagne.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

UN FAUX SÉRUM NOMMÉ POMME DE TERRE

L'arrière-goût de la pomme de terre est évidemment très acré et la persistance qu'il inflige au consommateur a une allure déroutante où point qu'il est devenu un problème politique national. La désolation est d'autant grande qu'il s'agit d'un référent de popote rendu essentiel pourtant non indispensable même si sa consommation a une petite importance dans le menu quotidien des ménages jusqu'à être présenté comme un produit de première nécessité. Mais à ce que l'on sache, il ne s'agit pas là d'un sérum vital duquel dépend la survie de la population et son importance n'a rien de comparable avec celles de la farine et du pain.

On a suffisamment tourné autour du pot, à défaut de tournoyer autour de la marmite pour ne pas comprendre que la symbolique que dégage avec instance ce légume, à bien des égards quelconque, donnant lieu à des colères et des accusations jusqu'à atteindre le gouvernement et le ministre du Commerce, est le rendu d'un large état des lieux et d'une générale situation économique. Bien qu'elles soient fondées, la récrimination populaire et la pestilence des commentaires ne devraient pas s'arrêter à des histoires de semences, de la spéculation et à la fixation de l'esprit sur le jeu de yoyo des prix qui tanguent entre 100 et 150 dinars. L'incommode flambée du coût de la vie est généralisée et n'importe quel produit nécessaire aux

moindres besoins journaliers tire sa langue à la face du consommateur offusqué. La panoplie des revendications à propos des revalorisations des salaires, si elle est au demeurant justifiée, ne pourrait être qu'une solution palliative, mais ne constituera pas la solution.

Pourtant le grand message établi est aussi simple que clair. Les Algériens ne pourront plus vivre comme avant. Ils auront beau s'abreuver d'approximatrices explications très éparses, ils devront convenir que le monde a totalement changé et que les différentes secousses des crises économiques incessantes sont autant de rappels pour les alerter sur l'obligation qui leur est faite de bouleverser leur culture de consommation et leur mode de vie. Faut de ne pas se soumettre à cette obligation inévitable et incontournable, ils devront s'y plier dans la douleur.

**Le pétrole
reprend
de la hauteur**



Les cours du pétrole ont repris de l'élan vendredi, s'installant de nouveau fermement au-delà de 80 dollars, le marché doutant de la possible utilisation des réserves stratégiques de brut pour soulager le marché. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a gagné 2,73% pour clôturer à 82,74 dollars.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le mois de décembre a lui fait encore mieux et pris 3,12% à 81,27 dollars.

Jeudi, les prix s'étaient contractés sous le poids de rumeurs d'une possible action coordonnée qui aurait consisté à puiser dans les réserves stratégiques de plusieurs pays, les Etats-Unis en tête. Prenant globalement en compte la pression politique en faveur d'un relèvement de la production des membres de l'Opep et de leurs alliés de l'Opep+, les opérateurs ont décidé de réduire leur exposition et de prendre leurs bénéfices, a résumé Bjornar Tonhaugen, du cabinet Rystad Energy. Mais vendredi, l'effet s'était dissipé et les prix ont retrouvé de la vigueur.